études statistiques

numéro 65 1982

INSTITUT NATIONAL DE STATISTIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

ROYAUME DE BELGIQUE



ROYAUME DE BELGIQUE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

INSTITUT NATIONAL DE STATISTIQUE

ÉTUDES STATISTIQUES

NUMÉRO 65

1982

EN VENTE A
L'INSTITUT NATIONAL
DESTATISTIQUE
44, RUE DE LOUVAIN, BRUXELLES
AU PRIX DE 120F LE NUMERO
AU COMPTE 000-2005886-23

TABLE DES MATIERES (*)

L'utilisation du sol en Belgique et son évolution depuis 1834 sur base des données cadastrales

1.	Introduction	•
2.	Aperçu de l'utilisation du sol au 1er janvier pour la royaume et les régions	3
3.	Utilisation du sol en 1834	11
4.	Evolution de l'utilisation du sol, selon le cadastre entre 1834 et 1980	13
5.	Evaluation des données cadastrales	1.5
6.	Commentaire des cartes	1.6

(*) Extrait du « Bulletin de Statistique » nº 1/1982.

La reproduction du contenu de cette publication, qu'elle soit intégrale ou partielle, dans la forme originale ou remaniée, est interdite sauf autorisation écrite de l'Institut national de Statistique.

L'utilisation du contenu de cette publication, à titre explicatif ou justificatif, dans un article, un compte rendu ou un livre, est autorisée, moyennant indication claire et précise de la source.

L'utilisation du sol en Belgique et son évolution depuis 1834 sur base des données cadastrales

par

H. VAN DER HAEGEN (*)

1. Introduction

Le projet de publication par l'I.N.S. d'une série de tableaux relatifs à l'utilisation du sol au 1^{er} janvier 1980 et ce par unité administrative (voir tableau 1), a pu être réalisé grâce à l'intérêt actif et la collaboration de Monsieur G. Van den Bremt, Directeur général du Cadastre. (Statistique de l'occupation du sol.)

A cette date le Cadastre disposait, en effet, pour la première fois, des données nécessaires pour l'établissement de ces tableaux grâce à l'informatisation des données cadastrales et ce comme résultat accessoire de la dernière péréquation.

Avec la collaboration des fonctionnaires du Centre de Traitement de l'Informatique du Cadastre et plus particulièrement de Messieurs O. Itterbeek, Inspecteur général, et H. Ooms, Conseiller-adjoint, la première statistique de l'utilisation du sol, établie par le Cadastre depuis 1834 a pu être mise au point. La méthodologie et la terminologie utilisées sont exposées dans la publication précitée de l'I.N.S.

Ce travail est d'autant plus important que le Cadastre est la seule source d'information qui puisse donner un aperçu détaillé et exhaustif de l'utilisation du sol en Belgique.

Dans cet article nous nous bornerons à une analyse des principales données pour le Royaume et les régions, nous esquisserons ensuite l'évolution de l'utilisation du sol depuis 1834 pour enfin évaluer la précision des données cadastrales actuelles.

Un certain nombre de cartes illustrent les principales formes d'utilisation du sol tant au début du 19^{ième} siècle qu'actuellement.

Aperçu de l'utilisation du sol au 1^{er} janvier 1980 pour le royaume et les régions

2.1. Les 9/10^{ièmes} de la superficie de la Belgique ne sont pas bâtis

La Belgique a une superficie cadastrale de 3 051 871 ha dont 2 680 993 ha (soit 87,8%) ne sont pas bâtis et 215 583 ha (soit 7,1%) le sont — la superficie bâtie comprenant également les terrains y attenants. Le solde, soit 155 295 ha (5,1%) n'est pas cadastré (hormis 343 ha dont la description de l'occupation du sol n'est pas encore normalisée en raison d'une situation complexe).

La superficie non cadastrée comprend essentiellement le réseau routier public et les grands cours d'eau. Cependant il existe des routes et des cours d'eau cadastrés — faisant partie, en majorité, de propriétés privées; leur superficie assez limitée représente 23 000 ha soit 0,7 % de la superficie totale.

Le tableau 2 constitue une synthèse de l'utilisation du sol dans notre pays.

Cela signifie que 7% de la superficie totale — c'est-à-dire la superficie bâtie — rapportent 97% du revenu cadastral, tandis que 93% de la superficie — soit la superficie non bâtie — en rapportent 3%.

^(*) Institut de Géographie Sociale et Economique, K.U. Leuven.

Tableau 1 — EXEMPLE DE TABLEAU DE LA PUBLICATION «OCCUPATION DU SOL 1980» DE L'I.N.S.

			ROYA	UME		
-	Superficie cadastrée (ha): 2.896.918		Superficie non 154	cadastrée (ha): 952		Superficie totale (ha): 3.051.870
_	Revenu cadastral des parcelles non bâties: 5.027.993.474 F	parc	u cadastral des elles bâties: 32.760.156 F	Revenu cadastral parcelles non norma 109.358.090 F	lisées:	Revenu cadastral total:
Code	Dénomination			Nombre de parce cadastrées	lles	Superficie (en ha)
1.	Parcelles non bâties		;			
1.AE. 1.BC. 1.DI.	Terres agricoles non dénomn Pâtures — Prés Jardins — Parcs			1 980 847 1 443 427 554 261		1 047 156 736 529 50 824
1.F. 1.G. 1.H.	Vergers Bois Terres vaines et vagues			210 833 533 648 206 085		63 758 609 559 97 878
1.J. 1.K. 1.L.	Terrains récréatifs Eaux cadastrées Chemins cadastrés			5 758 24 127 102 364		4 946 9 977 12 973
I.MNOF I.	P. Autres			254 165 5 315 515		47 392 2 680 992
2.	Parcelles bâties					
2.A1A2. 2.B. 2.C. 2.DEF. 2.G. 2.H. 2.J. 2.J. 2.L. 2.M.	Appartements Immeubles à appartements . Maisons — Fermes Annexes diverses (y compris Ateliers et bâtiments industri Bâtiments de stockage Bâtiments à destination com Bâtiments publics Equipements d'utilité publiqu Bâtiments destinés à: — aide sociale, soins de sant	serres) els merciale		407 240 15 583 2 952 691 263 149 53 098 40 349 4 779 54 900 6 043 29 527		1 849 721 153 255 8 969 22 943 4 257 555 3 855 1 908 1 242 2 029
2.O. 2.P. 2.Q.	enseignement, recherche, ocultesloisirs, sports	culture		15 214 18 211 52 918		5 400 1 374 5 778
.RST.	Autres Total			20 111 3 937 859		1 448 215 583
	Parcelles non normalisées			2 232		343
l.	Superficie cadastrée			9 255 606		2 896 918

Tableau 2 - SYNTHESE DE L'UTILISATION DU SOL EN BELGIQUE (1980)

		Non báti (87,0%)		Bâti (7,1%)	Routes et cours d'eau (5,9%)
	Utilisation agraire	Bois - Terres vaines et vagues	Urbanisé	Habitations	Autres bâtiments	Routes et cours d'eau
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Superficie (× 1000 ha) Pourcentage de la superficie Revenu cadastral (en millions de F) Pourcentage du revenu cadastral	1.847 60,5 3.689 2,2	707 23,2 376 0,2	103 3,4 951 0,6	156 5,1 117.949 70,9	60 2,0 43.383 26,1	178 5,9 12 (7) 0,01 (7)

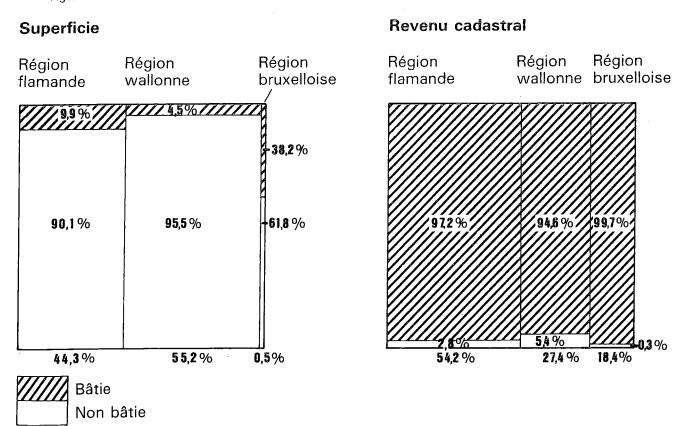
⁽¹⁾ Codes 1A Terres, 1B Pâtures, 1C Prés, 1E Terres de culture maraîchère, 1F Vergers.

(2) Codes 1G Bois, 1H Terres vaines et vagues.

(4) Codes 2A Appartements, 2B Immeubles à appartements, 2C Maisons, sermes.

(7) Codes 1K 1L Eaux et chemins cadastrés.

Figure 1. — POURCENTAGE PAR RÉGION DE LA SUPERFICIE ET DU REVENU CADASTRAL (AU 1.1.1980).



⁽³⁾ Codes ID Jardins, II Parcs, IJ Terrains récréatifs, IM Terrains individuels, IN Parcelles à bâtir, 10 Démembrements en fonds et bâtisses, IP Autres.

⁽⁵⁾ Codes 2D Bâtiments annexes, 2E Annexes rurales, 2F Serres, 2G Ateliers et bâtiments industriels, 2H Bâtiments de stockage, 2l Banques et bureaux, 2J Bâtiments destinés aux hôtels, restaurants et cafés, 2K Installations commerciales diverses, 2L Bâtiments publics, 2M Equipements d'utilité publique, 2N Bâtiments destinés à l'aide sociale et aux soins de santé, 2O ... à l'enseignement, la recherche et la culture, 2P ... aux cultes, 2Q ... aux loisirs et aux sports, 2R Monuments, 2S Bâtiments en ruine, 2T Autres.

⁽⁶⁾ Codes 1K Eaux cadastrées, 1L Chemins cadastrés, 3 Superficie non cadastrée.

2.2. L'utilisation traditionnelle du sol reste dominante mais n'apporte qu'un revenu cadastral restreint

Le schéma montre bien que les utilisations agricoles traditionnelles du sol, plus les bois, les terres vaines et vagues (*) constituent la majeure partie (5/6) de la superficie de la Belgique. Le secteur agricole, constitué par les terres agricoles, les pâtures, les prés, les terres de culture maraîchère et les vergers, couvre 61% de la superficie tandis que les bois et les terres vaines et vagues: 23%. Le pourcentage des chemins et cours d'eau est de 6% ce qui est relativement élevé pour un pays ayant peu d'étendues d'eaux importantes. L'importance du sol occupé par les habitations (5%) résulte non seulement de la forte densité de population 323 habitants/km², l'une des plus élevées du monde, mais surtout de l'utilisation extensive du sol affecté à l'habitat; les 2 953 000 parcelles-maisons n'occupent pas moins de 153 000 ha, soit 520 m² en moyenne! Cette superficie n'est toutefois pas entièrement bâtie mais comprend bon nombre de cours, jardins d'agrément et potagers.

Le pourcentage d'utilisation du sol à des fins industrielles et commerciales est de 1% et rapporte cependant 20% du revenu cadastral. L'urbanisation intensive de la surface du sol qui en résulte, explique la part importante du revenu cadastral de ces formes d'occupation du sol. Par contre, la superficie utilisée à des fins agricoles (61%) ne rapporte que 2,2% du revenu cadastral total. Ce qui se comprend si l'on sait que le revenu cadastral moyen par ha ne s'élève qu'à 2 000 F environ.

2.3. Différenciations régionales résultant d'une utilisation divergente du sol

Les différenciations régionales découlent tant de différences de milieu physique que d'intensité d'urbanisation.

Le tableau 3 en révèle une première approche; il donne le pourcentage de la superficie, du nombre de parcelles, du revenu cadastral, des régions par rapport au Royaume.

Les tableaux 4, 5 et 6 présentent eux une analyse plus détaillée de la statistique de l'occupation du sol. Ils fournissent à la fois les chiffres absolus et relatifs

Tableau 3 - IMPORTANCE RELATIVE DES RÉGIONS

	Région Flamande	Région Wallonne	Région Bruxel- Ioise	Royaume
Superficie	44,3	55,2	0,5	100,0
Parcelles	53,0	43,2	3,8	100,0
Revenu cadastral	54,2	27,4	18,4	100,0

des régions par rapport au Royaume, mais aussi des régions linguistiques, cela en raison de la division linguistique de la région wallonne en région de langue française et région de langue allemande.

57% de la superficie non bâtie se situent en Wallonie ainsi que 60% des prairies et 81% des bois. La région flamande, elle comprend par contre 53% des terres labourables ainsi que 55% des vergers, 53% des terres vaines et vagues et 60% des surfaces non bâties urbanisées (terrains industriels e.a.).

La région flamande fournit en fin de compte 51 % du revenu cadastral de la superficie non bâtie, la région wallonne 48 % et Bruxelles 1 %.

La prédominance de la région flamande en ce qui concerne les parcelles bâties (tableau 7) est plus prononcée et ceci aussi bien pour l'habitat que pour les constructions industrielles et commerciales. L'importance de la région wallonne corrrespond grosso modo avec celle de sa population, le revenu cadastral n'y atteint toutefois que 27% du royaume. La région bruxelloise par contre, bien que ne possédant que 3% de la superficie bâtie, a un revenu cadastral de 30 milliards de francs ou 18% du total du royaume.

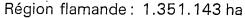
2.4. Les spécificités régionales des modes d'occupation du sol

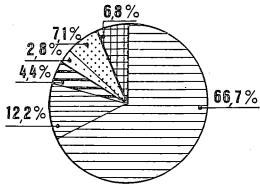
Le revenu cadastral le plus élevé, par unité de superficie se situe dans la région bruxelloise (2,3 millions par ha de superficie cadastrée) car la superficie non bâtie est restreinte. Le degré divergent d'urbanisation explique la différence du revenu cadastral par ha, qui est 2,5 fois supérieur en région flamande qu'en région wallonne (70.850 F/ha d'une part et 28.380 F/ha d'autre part).

Le revenu cadastral des parcelles non bâties n'est pas tellement plus important en Flandre qu'en Wallonie (2 238 F/ha et 1 570 F/ha). Cette différence provient essentiellement du revenu cadastral des superficies non bâties et non destinées à l'agriculture. On constate en effet pour les parcelles destinées à l'agri-

^(*) Terres vaines et vagues = (bruyères, buissons, marais, alluvions, dunes, etc.)

Figure 2. - UTILISATION DU SQL SELON LE CADASTRE (AU 1.1.980).





Région wallonne: région de langue française: 1.599.172 ha

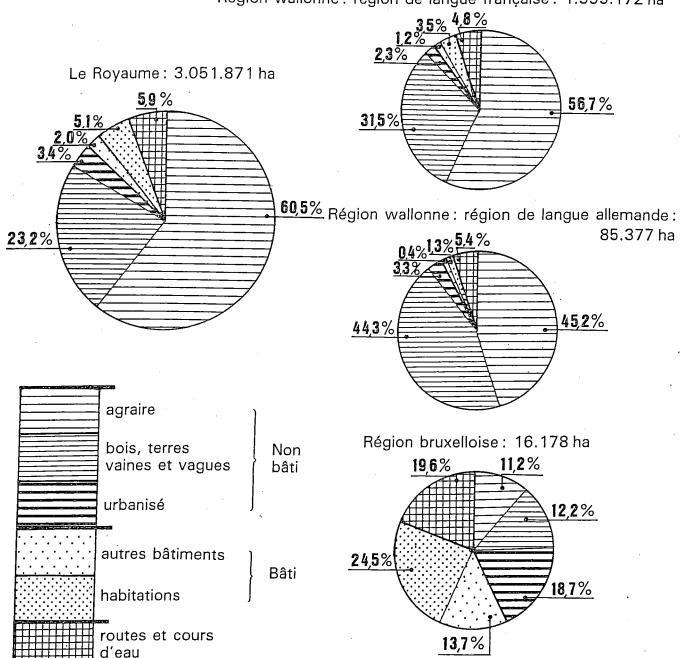


Tableau 4. -- APERÇU DE L'OCCUPATION CADASTRALE DU SOL EN BELGIQUE

161

l ableau 4.	I ableau 4. — APERCU DE L'OCCUPATION CADASTRALE DU SOL	DE L'OCCUR	ATION CAL	ASTRALE (OU SOL EN	BELGIQUE	AU 1.1.19	80 POUR LE	ROYAUME	AU 1.1.1980 POUR LE ROYAUME, LES RÉGIONS ET LES RÉGIONS LINGUISTINI IFS	INS ET LES	RÉGIONS L	NGUISTIO	SE SE				6
		,		'		-												
NATURE CADASTRALE		Коутите		Région	Region de inngue péerlandalse	dalse	_	Region Bruxelloise					Regio	Région Wallonne				
	Nombre de	Superficie	2	Nombra de	199			wellow countries		Region o	Region de langue française		Bénion de	Bénion de langue - Il.	-			
, D	parcelles	(ha)	(× 1000 F)	parcelles	(ha)	(* 1000 원	Nombre de parcelles	Superficic (ha)	7. 7. 1000 F	Nombre de	Superficie	2,0	Nombre de Su	angue attemande		_ ⊢	H	
										-1	(ha)	00 F	_	(ha)	1001 F 0001	nombre de Si parcelles	Superficie (ha)	7. 190 190 190 190
	1 969 807	1 043 852	3 112 570	016.551				_									+	
	1 096 107	609 564	1 240 059	491 611	251 277	1 120 735	3 552		1 948	761 477	1033 367	-	_			_	_	
LE Terres de culture marsinhère	347 320	126 965	150 913	125 132	49 696	161 100	708	286	469	575 429	133 160	974 132	29 560	15 925	16 763		491 474	990.895
	11 040	3 400	7 541	7 160	2 437	00 000	235		120	206 462	68 787	70, 323	15 401	14 148	30 869		347 308	738 393
	210 833	63 758	176 685	126 798	35 322	270.00	1 496		208	2 381	589	1455	1,44,01	8 383	10 710		071 77	90 125
	533 648	609 559	367 832	167 322	111 592	53 450	149		4	83 865	28 384	84 487	າ -	×0 r	<u> </u>	_	687	1 456
I.K.L. Eaux et chemins cadastrés	500 007	878	7 951	93 533	52 151	3 0 55	213	_	2 770	349 467	461 612	294 685	17 277	7,57,6	2 :	_	28 387	84 497
1. DUMNOP. Terrains urbanises	126 491	22 951	12 450	71 705	15 395	7 847	036		=:	108 812	42 270	3 707	3 104	1 201	16 928	366 113	496 155	311 612
	101 + 10	103 002	950 985	439 442	59 886	705 084	240	•	/R	20 670	6 763	4 359	2.768	283	9/7		45 562	3 985
Total	5315515	2 680 993	5 027 993	2 697 921	ACT 0F1 1	7 550 597	17/07	7	92 312	346 775	37 370	181 845	7 240	2777	1744		7 350	4 516
2. Parcelles bailes					1	200	29 064	7 024	68 339	2 485 338 1	1 454 485	2 331 607	103 192	79 757		_		183 289
											١		-	151.51		1 066 886 7	534 242	2 409 067
	407 240	1 849	17 182 100	202 043	950	445,427					_							
2.C. Maisons	15 583	121	5 445 189	11 661	400	740 005 0	138 578	299	8 631 734	916 59		777 777	į	-				
2.G. Ateliers et batimente industriale	2 952 691	153 255	95 321 920	1 700 838	94010	50 507 540	1 502	101	2 095 249	2 404	4	824 173	5	^ -	18 477	619 99	293	2 095 724
2.L.J.K. Bâtiments de services et de commerce	53 098	22 944	72 766 127	31 101	14 586	14 777 918	168 677	3 248	13 546 896	1 064 721		638 548	19 455		4 773	2 420	_	828 945
2. DEFHLMNOPORST, Autres	59 679	4 409	9 881 186	40 164	2 726	4 661 746	4 007	244	1 520 796	17 592		367 248	805	_	1 776 879	083 176	55 997 25	267 475
	449 568	32 405	10 736 238	219 693	20 949	926 652 9	7 784	261	3 228 715	16 816		954 073	315		20, 20,	066 /1	_	472 412
Total	3 937 859	215 583	161 332 760	2205 500	133 434	27. (2) 80	096 1	1 412	1 423 545	215 219		2 534 926	2 696	35	30 027	17 131	1421	1 990 725
Superficie non normalisée.				200	/7/ 551	8/ 02/ //0	327 108	6 171	30 446 936	1 382 668	74 203	214 305 4				517 713	_	572 767
Total de la superficie cadactria	7577	7	109 358	345	9	18 055	140	95	31,550		_	517 077	585 77	1 483	831 834 1	405 251	75 685 43	43 228 048
Comment of the Control of the Contro	9 255 606	2 896 919	166 470 112	4 903 766	1 273 492	90 226 418		2	500 10	1 694	136	59 685	34	137	49	1 728	27.4	V6 734
Superficie non cadastree	1	154 952	ı	!	13 664	2	156 351	13 225	30 546 843	3 869 700 1	528 823 4	44 787 507	125 809	775 18	£ EPE 000	-	_	
Superficie totale	303 550 0		200 000	1	100//	ı	1	2 953	. 1	1	70 348		<u> </u>				1 010 201 45	696 850
	777	3 031 071	100 4/0 112	4 903 766	1 351 143	90 226 418	356 331	16 178	30 546 843	. 000 098 5	_	-		4 000	1	ı	74 348	I
Source: Cadastre - Statistique succiple de l'occupation du col						1		2			4 2/1 666 1	44 787 507	25 809	85 377	909 343 3	3 995 509 I	I 684 549 45	45 696 850
יייייייייייייייייייייייייייייייייייייי															_			

Tableau 5. — PROPORTION (%,) DE L'OCCUPATION DU SOL DES RÉGIONS ET DES RÉGIONS LINGUISTIQUES PAR RAPPORT AU TOTAL DU ROYAUME

		1.	:0 E	8444-54444	ନି ପିମିତିଅନ୍ତି ହେଥା ଥା । ନ
		-	×	847 847 847 847 847 847 847 847	2012 1520 1520 1520 2015 2015 2015 2015
	Fair	Superficia	1	470.8 569.8 607.8 607.8 202.1 202.1 814.0 465.5 465.5 339.2	158,5 159,5 340,6 340,0 372,3 310,0 351,1 798,8 479,8
		Nombre de	parcelles	401,6 550,8 639,0 215,9 397,9 686,1 543,1 422,5 434,8	163,6 155,4 366,8 338,8 287,1 484,7 356,9 774,2 431,7
	ande	ړن	(× 1000 F)	7.9 24.9 71.0 0.1 0.1 46.0 34.0 12.6 1.8	1.00 9.48 9.48 1.00 1.00 1.00 1.00 1.00 1.00 1.00 1.0
égion Wallonne	de langue allem	Superficie	(ha)	15.3 23.2 66.0 26.7 66.7 56.7 25.6 26.9	2,7 1,4 7,3 5,8 6,2 6,2 399,4 28,1
×	Region	Nombre de	parcelles	15.0 25.9 44.6 0.3 0.1 31.2 11.2 11.9 8.9	1,7 1,0 6,3 7,3 5,3 6,0 6,0 6,0 15,2 13,6
	ilse	اير	₫	460.9 570.6 526.2 192.9 801.1 466.3 350.1 191.2	120,9 151,4 200,4 273,7 197,8 236,1 262,8 545,8
	de langue frança	Superficie	PE	455.6 546.6 541.8 1173.2 445.2 757.3 431.9 362.6 542.5	155,8 158,1 158,1 33,8,1 315,8 315,8 303,8 344,2 396,5 527,7
	Région	Nambre de		386.6 525.0 594.4 2015.7 397.8 654.9 654.9 400.6 425.9	161.9 154.3 3360,6 331.3 281.8 478.7 351.1 759,0 418,1
		280 80 80		0.9 0.4 0.0 0.7 0.5 0.7 1.4 1.4 1.4 1.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0	502,4 384,8 162,1 162,8 376,8 1137,6 1188,8 1188,7 1183,5
ion Bruxelloise		_	╀	8,0 9,0 9,0 1,7 1,7 29,0 6,0 7,4	324,0 148,4 148,4 23,7 59,2 28,6 87,5 4,6 119,1
Reg	г			135.5 0.06 0.07 0.07 0.04 0.04 5.5 5.5 5.5	340.3 96.4 96.4 75.7 39.9 39.9 26.6 83.1 71.2 38.5
	+		-		
ndalse		(x) (E) 1000 F)		530,3 404,2 402,0 739,6 521,1 145,3 497,4 630,3 741,4	375,7 463,0 550,8 648,9 471,8 627,8 543,3 542,0
Région Flamande de langue néerla	Superficie	(ha)		528,1 429,8 391,4 716,8 554,0 183,1 532,8 670,8 581,1	517,0 692,1 613,4 618,3 646,5 620,3 116,6 439,6 501,1
Région	Nombre de	parcelles		596,6 448,5 360,3 648,6 601,4 313,5 453,9 566,9 539,7 507,6	496,1 748,3 576,0 585,7 685,7 560,1 154,6 529,8
	2	(× 1000 F)		1 000 1 000 1 000 1 000 1 000 1 000 1 000	1 000 I I 000
Royaume	┝	+		1 000 1 000 1 000 1 000 1 000 1 000	1 000 1 000 1 000 1 000 1 000 1 000 1 000
	⊢	-		000000000000000000000000000000000000000	1000
NATURE CADASTRALE			1. Parcelles non bâries	A. Terres labourables 1.0. Palures D. Pres Palures E. Terres de culture maraithère C. Bois H. Terres varies et vagues L.L. Eux et chemins extrastics DUMNOP. Terrains urbanisés Total	2.A. Appartements 2.B. Mineubles à appartements 2.C. Maisons 2.G. Ateliers et bătiments industriels 2.J.J.K. Bătiments de services et de commerce 3.pperficie non normaliste Total de la superficie cadastrée Superficie non cadastrée Superficie non cadastrée
	Rejon de Lingen meinstadie Rejon Millennie Rejon Millennie Rejon de Lingen meinstadie Rejon Millennie	Rejon Remande Rejon Rimande Rejon Dillingue Rejon de langue françales Rejon de langue françales Rejon de langue françales Rejon de langue allemande	ATURE CADASTRALE Nombre de Superficie R.C. Nombre de Superficie R.C.	Region Raynume Region Raynume Region Raynumed Region Bracellos Region Bracellos Region Bracellos Region Bracellos Region Bracellos Region de larger fampela Region de larger alternande Talal	NATURE CADATALE Namble of Superficia Right National parcelles Namble of Superficia Righ National parcelles Namble of Superficia Nambl



Tableau 6. — PROPORTIONS DE LA SUPERFICIE ET DU REVENU CADASTRAL; LE REVENU CADASTRAL (F/ha); SUPERFICIE MOYENNE DES PARCELLES (ha) POUR LE ROYAUME ET LES RÉGIONS (1.1.1980)

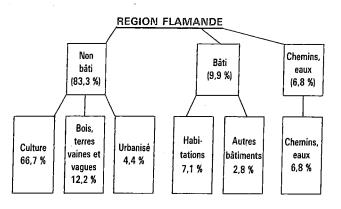
			Royaume			Régi	Région Flamande			Réeir	Région Wallonne			Dámi	Décritor Dancolleire	
NATURE CADASTRALE	% de la super- fície	% du R.C.	R.C./ha (F/ha)	Super- ficie moyenne des par- celles	% de la super- ficie	R.C.	R.C./ha (F/ha)	Super- ficie moyenne des par- celles	% de la super- ficie	% du R.C.	R.C./ha (F/ha)	Super- ficie moyenne des par- celles	% de la super- ficie	% du du R.C.	R.C./ha (F/ha)	Super- ficie moyenne des par-
1. Parcelles non bâties																
	34,2	1,3	2 024,8	0,53	40,8	1.2	2 033,0	0,47	29,2	2,2	2 016,2	0.62	8.9	0	1 769 4	0.31
	20,0	0,7	2 034,3	0,56	19,4	0.5	1 913,2	0,53	20,6	1,6	2 126,0	0.58	× ×	0 0	1 639 4	0,01
	4,1	0,1	1 188,6	0,37	3,7	0,1	1 220,8	0,40	4,6	0,2	1 167,9	0,35	0,6	0.0	1 203.1	0,40
	0,1	0,0	2217,9	0,30	0,2	0.0	2 288,4	0,34	0,0	0,0	2 119,3	0.28	1.7	0.0	1 840 5	6 C
	2,1	0,1	2,171,2	0,30	2,6	0.1	2 606,7	0,28	1,7	0,2	2 976,6	0,34	0,3	0.0	2 371.5	0.32
	20,0	0,2	603,4	1,14	8,3	0,1	479,0	0,67	29,4	0,7	628,1	1,36	11,2	0,0	1 528,7	8,51
1.ft. leftes vaines et vagues 1.K.L. Eaux et chemins	3,2	o o	81,2	0,47	3,9	0,0	75,8	0,56	2,7	0,0	87,5	0,41	1,0	0,0	66,3	0,26
Σ	0,8	0,0	542,4	0,18	1,1	0,0	509,7	0,21	0,4	0,0	614,4	0,13	1,3	0,0	422,3	0,15
Terrains urbanisés	3,4	9,0	9 227,0	0,12	4,4	0,8	11 773,7	0,13	2,4	4,0	4 572,9	0,11	18,7	0,2	20 565,0	0,14
Total	87,8	3,0	1 875,4	05'0	84,4	2,8	2 237,9	0,42	1,16	5,3	1 570,2	65'0	43,4	0,2	9 729,4	0,24
2. Parcelles bâties																
	0,1	10,3	9 292 644,7	00,00	0,1	7,1	6 751 717,1	0,00	0,0	4,6	7 152 641,9	0,00	3,7	28,2	14 410 240,8	00,00
	0,0	. 33	7 552 273,0	0,05	0,0	2,8	5 052 093,7	0,04	0,0	1,8	7 208 219,1	0,05	9,0	6,9	19 581 765,0	0.07
2.C. Matsons	0,0	٤,/٥	621 982,4	0,05	7,0	58,2	558 531,5	90'0	3,3	64,0	522 661,5	0,05	20,1	44,3	4 170 842,3	0,02
×	8,0	13,7	992 247,5	0,43	1,1	16,4	1 012 814,9	0,47	0,5	14,2	828 309,7	0,43	3,4	5,0	2 795 580,5	0,14
de commerce	0,1	5,9	2 241 139,9	0,07	0,2	5,2	1 710 104,9	0,07	0,1	4,4	1 400 932,6	0,08	1,6	9,01	12 370 556,9	0,11
2. Derneminordkol: Autes	1,1	6 ,4	331 314,2	0,0	2,1	7,5	321 730,2	0,10	9,0	9,6	256 124,1	0,05	8,7	4,7	10 008 176,7	0,12
Total	7,1	6,96	748 355,7	90'0	6,6	97,2	655 498,0	90,0	4,5	94,6	571 157,4	90,0	38,1	7,66	4 933 873,9	0,02
Superficie non normalisée	0,0	0,0	318 828,3	0,15	0,0	0,0	451 376,5	0,12	0,0	0,1	218 008,5	0,16	0,2	0,1	1 052 290,3	0,19
Total de la superficie cadastrée	94,9	100,0	57 464,5	0,31	94,3	100,0	70 849,6	92,0	92,6	100,0	28 379,6	0,40	81,7	100,0	2 309 780,2	0,04
Superficie non cadastrée	5,1	1	1	I	5,7	I	ı	I	4,4	I	ı	1	18,3	ţ	· I	}
Superficie totale	100,0	100,0	54 546,9	0,33	100,0	100,0	8,777,8	0,28	100,0	100,0	27 127,1	0,42	100,0	100,0	1 888 171,8	0,05

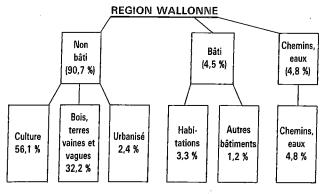
Tableau 7

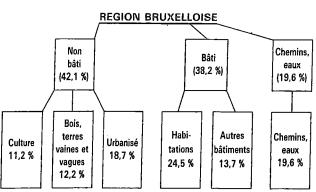
	P	roportion des	parcelles bâ	ties
	Région Flamande	Région Wallonne	Région Bruxel- loise	Royaume
Nombre de parcelles	56%	36%	8%	100%
Superficie	62 %	35%	3%	100%
Revenu cadastral	54%	27%	19%	100%
Population	57%	33%	10%	100%
	1 1	İ		

culture, un revenu cadastral quasi identique dans les deux régions avec une légère supériorité en Wallonie.

Par ailleurs, et en ce qui concerne la superficie bâtie, le revenu cadastral, par unité de superficie de la Flandre, est supérieur de 15% de celui de la Wallonie mais il ne s'agit pas d'une caractéristique générale; en ce qui concerne les habitations, l'écart n'est que de 6%.







3. Utilisation du sol en 1834

STATISTIQUE TERRITORIALE

DU

ROYAUME DE BELGIQUE,

BASÉE SUR

LES RÉSULTATS DES OPÉRATIONS CADASTRALES.

PUBLIÉE PAR LE MINISTRE DES FINANCES.

Les raisons invoquées pour justifier une statistique de l'utilisation du sol sont identiques aujourd'hui qu'elles l'étaient dès les premières années d'existence du Royaume. Il n'est, dès lors, pas étonnant de constater que de larges passages de l'introduction du «Rapport au Roi» accompagnant la statistique de 1834, nous semblent familiers. «En avançant dans les progrès sociaux, on sent, de plus en plus le besoin d'avoir des documents positifs, pour servir de base aux projets d'amélioration. Aussi la connaissance exacte des faits si compliqués de l'administration publique, est-elle devenue d'une nécessité absolue pour l'homme d'Etat, car par elle seule on possède le moyen de modifier ou de porter, avec certitude de succès, les lois qui doivent agir sur la prospérité nationale ... » Un peu plus loin on lit: «L'utilité de cet ouvrage est trop évidente pour que je cherche à la démontrer. Il me suffira d'exposer à VOTRE MA-JESTE qu'il peut rendre d'importants services dans la comparaison de la Belgique avec d'autres pays, et avec elle-même à des époques différentes, sous le rapport agricole et sous celui de la division des biens».

Les aspects financiers et scientifiques s'y trouvent soulignés: «Les législateurs et les fonctionnaires de l'Etat, pour leurs travaux relatifs à tout ce qui concerne la propriété, et les hommes spéciaux, pour leurs investigations savantes, possèderont des termes numériques qui pourront être doués du langage raisonné le plus fécond, et qui par leur combinaison avec d'autres chiffres conduiront au développement de faits qui, sans cela, n'auraient pu être renseignés rigoureusement» (1).

⁽¹⁾ Bruxelles, tome I: 1839, tome II: 1853.

(12) - 12 -

La publication d'un aperçu de l'utilisation du sol par commune, par canton cadastral et par province synthétisé en une vingtaine de rubriques est une opération unique pour l'époque — le résultat en est donné à l'annexe 2 (1). Cette statistique donne une idée très claire de l'utilisation du sol de 1834-1845 et révèle notamment l'existence de formes extensives d'agriculture.

Elle signale, par exemple, la présence de 184 000 ha de «terrains essartés» situés surtout au Luxembourg. Par «terrains essartés» on entend diverses formes d'utilisation extensive du sol (voir suite):

Ces terrains essartés ainsi que les terres vaines et vagues (*) occupaient une superficie de 369 000 ha, soit 1/8 de la superficie totale du pays. Ce sont les terres labourables qui dominaient nettement, occupant 1 464 000 ha soit 49,7% de la superficie totale du Royaume. Il y a d'autres formes plus intensives d'agriculture telles que la culture de houblon ou les 229 ha de culture de vignobles qui sont concentrés surtout dans la vallée de la Meuse.

L'intéressante publication de 1834, dont il ne subsiste que quelques rares exemplaires, permet des comparaisons avec la situation actuelle.

La confrontation de ces superficies cadastrales avec celles du recensement agricole de 1846 (voir tableau 8) met en évidence leur parallélisme bien que les valeurs issues des données cadastrales sont un peu plus grandes (ca. 9% pour l'ensemble du Royaume). L'écart existant en ce qui concerne les terres agricoles est de 5%, par contre il devient 10% pour les prairies, quant aux formes d'utilisation intensive du sol tel que les jardins, potagers, vignobles et surtout jardins d'agrément l'écart atteint 70%. Cet écart est probablement dû au fait que cette catégorie de terrain n'était que partiellement reprise par le recensement agricole de l'époque.

L'écart le plus important, concerne les terrains essartés dont l'étendue est cinq fois plus grande d'après le cadastre que d'après le recensement agricole.

Par contre, ce dernier fait apparaître une plus grande importance des terres vaines et vagues, que les données cadastrales.

On peut attribuer en partie, cette différence, au décalage dans le temps du recensement agricole (1846) et du relevé cadastral (1834), quoique ce soit précisément au Luxembourg où l'essartage est relativement important, que le recensement agricole (1845)

Tableau 8. – SUPERFICIES, D'APRÈS LE RECENSEMENT AGRICOLE DE 1846 (EN HA)
COMPARÉES À L'UTILISATION DU SOL SELON LE CADASTRE

	Terres labou- rables	Prairies	Vergers	Vignes	Jardins potagers	Pépi- nières	Jardins d'agrément	Bois	Terrains essartés	Bruyères et fagnes	Total
RECENSEMENT AGRICOLE											
Prov. Anvers	104 347	27 163	155	1	3 321	74	364	35 790	578	56 183	227 976
Prov. Brabant	216 995	25 557	3 759	4	6 218	174	963	32 505	248	1 029	287 452
Prov. Flandre occidentale	197 498	57 787	10 533	4	4 413	178	388	28 524	599	3 358	303 282
Prov. Flandre orientale	182 232	27 620	5 006	2	3 744	95	280	21 810	301	2 569	243 659
Prov. Limbourg	94 022	27 782	4 554	_	1 823	32	164	18 924	1 144	67 663	216 108
Prov. Liège	126 874	39 957	9 116	146	3 828	85	210	42 318	812	23 907	247 253
Prov. Hainaut	223 166	35 755	9 246	1	5 627	132	475	55 152	350	2 600	332 504
Prov. Namur	157 268	25 681	2613	2	3 794	74	404	109 519	19 647	14 282	333 284
Prov. Luxembourg	89 582	49 272	752	7	1 738	44	54	141 125	10 532	118 411	411 517
BELGIQUE(1)	1 391 984	316 574	45 734	167	34 506	888	3 302	485 667	34 211	290 002	2 603 035
%	53,47	12,16	1,75	0,00	1,32	0,03	0,12	18,65	1,31	11,14	100,00
CADASTRE (2)	1 463 663	346 867	61 637	229	38 764	4 796	5 669	541 447	184 756	180 269	2 828 095
% (2)/(1)	105,15	109,57	134,77	137,12	112,33	540,09	171,68	111,48	540,05	62,16	108,65

Il date de 1834, à l'exception du Limbourg et du Luxembourg qui en raison des contestations des Pays-Bas concernant ces provinces, n'a été achevé qu'en 1845.

^(*) Bruyères, broussailles, marais, dunes, etc...

et le relevé cadastral (1846) se sont faits presque simultanément. Cependant, en ce qui concerne les terres vaines et vagues et les terrains essartés, nous devons tenir compte du fait que le cadastre de 1845 a pu très bien décrire la situation existant vers 1820, si aucune mutation n'était intervenue entretemps.

La raison principale de cet état de choses est, probablement dû au fait que l'essartage était pratiqué sur des terres communes (devenues terres communales à l'époque française) et qu'il constituait une forme extensive d'agriculture. Effectivement, ces terres étaient alternativement productrices de seigle, sarrasin, d'avoine, etc... pendant deux ou trois ans et ensuite couvertes de taillis (l'écorce du chêne servait pour la production de tanin), de genêts (utilisés comme litière dans les étables ou pour fabriquer des balais) ou redevenaient des landes pendant quinze à vingt ans. Ces landes servaient comme pâtures pour les moutons (patsart).

Quoiqu'il en soit, si l'on ajoute les terrains essartés aux terres vaines et vagues non cultivées (bruyères, fagnes...) la différence existant entre les données du recensement agricole et celles du Cadastre paraît limitée (12% seulement).

A l'époque déjà, il existait une différence entre la superficie cultivée recensée et la superficie agricole relevée par le Cadastre — de plus, cet écart variait selon le lieu et l'utilisation du sol. Néanmoins elle ne doit pas susciter une mise en question de l'exactitude de l'une ou l'autre source — en fait, elles se recoupent tout en ayant leur spécificité.

4. Evolution de l'utilisation du sol, selon le cadastre entre 1834 et 1980

4.1. Méthodologie

La comparaison de l'utilisation du sol selon le cadastre pour une période couvrant quelque 150 ans soulève, à l'évidence, un certain nombre de difficultés. La première découle des changements intervenus dans le contenu des notions cadastrales. Pour ne citer que quelques exemples: les «terrains essartés» n'existent plus; une partie importante de l'horticulture ne relève plus des potagers mais est recensée comme terre labourable souvent en remplacement des cultures traditionnelles telles que les céréales, tandis que bon nombre de potagers font désormais partie des jardins ordinaires; la notion de parcelle bâtie s'est considérablement élargie: alors qu'elle ne désignait à

l'origine qu'une maison et sa petite cour, elle a ultérieurement englobé un jardin de trois ares maximum; aujourd'hui, il peut même arriver qu'une maison comprenant un jardin de dix ares ou plus soit enregistrée comme une parcelle «maison».

La deuxième difficulté résulte des modifications intervenues dans la superficie des communes, des régions et du Royaume suite aux milliers d'adaptations de limites ou en raison de nouveaux mesurages.

On peut, en grande partie, surmonter cette difficulté en utilisant des valeurs relatives et en limitant la comparaison aux régions et au Royaume.

Après bien des hésitations, on a finalement retenu les rubriques suivantes pour établir la comparaison la plus significative des données au niveau des régions et du Royaume (tableau 9).

1. Terres labourables y compris les terres de culture maraîchère; 2. Pâtures, prés; 3. Vergers; 4. Bois; 5. Terres vaines et vagues, bruyères; 6. Cours d'eau et chemins; 7. Autres superficies non bâties; 8. Superficies bâties; 9. Jardins et parcs; 10. Total.

En ce qui concerne les modifications de frontières on a utilisé, pour délimiter les régions, les communes telles qu'elles se présentaient en 1834 et 1980 (donc sans les corrections qui cependant se compensent plus ou moins mutuellement, pour l'ensemble des régions). Toutefois, pour la portion de territoire annexée à notre pays après la première guerre mondiale, on fournira séparément, à l'annexe 3, l'utilisation du sol en 1980. Ce territoire fait maintenant entièrement partie de la Région wallonne, mais ce rattachement n'a pas modifié essentiellement les chiffres relatifs à l'utilisation du sol pour la Wallonie et le Royaume. La comparaison entre 1834 et 1980 (tant en valeurs relatives qu'absolues) concerne donc la superficie totale de la Belgique en 1834 (Luxembourg et Limbourg 1845) et en 1980.

4.2. La réduction de la superficie agricole utilisée a pu, dans une large mesure, être compensée par le défrichement des terres vaines et vagues

De 1834 à 1980, on observe pour le Royaume une régression de la superficie des terres labourables de 51 à 34% (indice 69,4) (voir tableaux 9 et 10). Par contre, celle des prés et des pâtures a doublé (de 12 à 24%, indice 212). Les vergers se maintiennent autour des 2% (indice 103), les bois connaissent une légère progression de 18 à 20% (indice 113), mais la part des

- 15

Tableau 9. -- COMPARAISON DE L'UTILISATION DU SOL SELON

Ì				SOL	TRE	compris ter- ichère es, bruyères is bálies			
			_	UTILISATION DU SOL	SELON LE CADAS	Terres labourables y compris terres de culture maraïchère Pâtures et près Vergers Bois Terres vaines et vagues, bruyères Cours d'eau et chemins Autres supenflicies non bàties Superflicies bâties	Jardins et parcs		I ofa!
				080	16, 73	0,13 0,08 0,08 0,30 0,17 1,78 2,63 2,87	3,25	5	5,0
				2	17,4	8.52 2.39 0.30 11.20 1.02 19.53 8.51	10,21	9	
			320	1631	(F) 4%	0,65 0,49 0,22 0,00 0,00 0,14 0,14	5.84	250	ה'ים מיים
			Negron Druxelloise	=	3	60.34 10.57 0.86 18.67 0.04 4.63 0.05	7.04	0	3
EGIONS)		Megal	ie (ha)	1980	1377 186 48 1812 165 3 160 1377	7001	16 178	
ET LES R				Superficie (ha)	1834	9769 1711 139 3024 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 8 8	100	16 192	
AUME				0861	% (2)	46,99 57,63 44,52 81,39 46,55 45,92 36,98 35,18		55,20	
LE RO				•	(I) %	29,22 25,20 1,69 29,45 2,70 2,70 4,85 1,15 4,50		100	
Pour		ıne		1834	% (2)	47,46 50,72 57,90 73,12 55,61 47,65 39,64		53,69	
-1980		Région Wallonne		≝	% (1)	45.29 11.12 2.26 25.04 12.95 2.63 0.10		100	
TRE 1834		Rég		ic (na)	1980	492 064 424 478 28 388 496 155 45 562 81 697 19 355 75 959		1 684 549	
LE CADASTRE 1834-1980 POUR LE ROYAUME ET LES REGIONS			0	Supernete (na)	1834	716 119 175 910 35 686 395 933 204 687 41 645 1 645 1 645		581 347	
	F	_		_	7		7		7
TION DU SOL SELON			1980	+	e e	52.88 42.32 55.40 53.28 52.30 60.39 61.95	_	44.27	
JOS OC					5	40.98 23.07 23.07 23.07 3.26 3.26 3.36 2.36 2.36 2.36 2.36 2.36	_	100	
NOIT	١		\$34	6	+	51,89 48,79 41,83 26,32 26,32 44,39 51,43 58,11 58,11	16.36		
TILISA	Rénion Flormado		_	1		58.07 12.55 1,91 10.57 12.12 3.34 0.31 0.87	9		
N DE L'U	1 2	1	Superlicie (ha)	0801		553 714 311 666 35 322 111 592 52 151 93 046 31 605 133 766	1 351 143		
Tableau 9 COMPARAISON DE L'UTILISAT		,	Super	1834		782 828 169 225 25 812 142 490 163 359 44 985 41 1668	1 348 054		
ο 1		500	3	% (Z)		0001	8		
eau 9.			٦	(E) %		34.31 24.13 2.09 19.97 3.21 5.83 1.71 7.08	001		
l ab		182		9		000000000000000000000000000000000000000	100		
	Поувите	_		25 E		51,22 11,78 2,09 18,38 12,50 2,97 0,19 0,19	100		
		ric (ha)		1980		1 047 155 736 529 63 758 609 559 97 878 177 903 52 337 2 15 926 50 825	3 051 870		
į		Superficie (ha)		1834		1 508 716 346 846 61 638 541 447 368 053 87 380 5 766 5 669	Total 2 945 593 3 051 870		
	0 1 1 1 1 1 1 1 1	SELON LE CADASTRE				Terres labourables y compris terres de culture maraïchère Patures et prés Vergers Bois Terres vaines et vagues, bruyères: Cours d'eau et chemins Autres superficies non bălies Superficies bălies Jardins et pares	Total		(1) % de la superficie par maire paraissiste

(1) % de la superficie par unité territoriale. (2) % de la superficie par rubrique d'utilisation du sol.

3% (indice 27). Les cours d'eau et les chemins voient bruyères et des terres vaines et vagues décroît de 12 à leur superficie doubler de 3 à 6% (indice 204) mais la plus forte progression concerne toutefois les parcelles bâties dont la superficie a décuplé, atteignant 7% (indice 1075), tandis que les jardins et les parcs connaissent un accroissement notable en égalant 2% (indice Schématiquement, en accordant une attention agricole, bois et terres vaines et vagues, superficie urbanisée (bâtie ou non) et chemins et cours d'eau, on obtient l'évolution suivante pour le Royaume et les toute particulière aux quatre composantes: superficie régions:

se maintient malgré tout à un assez bon niveau, ce trée au 19° siècle au détriment des terres vaines et De ce tableau, il ressort que la superficie agricole grâce à la forte progression qu'elle a encore enregisvagues (superficie cultivée d'après le rencensement de l'agriculture 1846: 1 793 000 ha, 1880: 1 983 000 ha), progression qui fut annulée par l'urbanisation intervenue après 1950: (1950: 1816 000 ha, 1970: 1 534 000 ha, 1980: 1 421 000 ha).

SCHEMA RECAPITULATIF DE L'EVOLUTION DE L'UTILISATION DU SOL EN 1834 ET EN 1980

|--|

	1980	66,7% 56,1% 11,2%
gion	1834	72,5% 58,7% 71,8%
Par Région		Flandre Wallonie Bruxelles
		uperficie gricole

areas are accounted to the series of			. :	
vagues (superficie cultivée d'après le rencensement de			1834	0861
Pagriculture 1846: 1 793 000 ha, 1880: 1 983 000 ha), progression qui fut annulée par l'urbanisation intervenue annès 1950.	Superficie agricole	Flandre Wallonie	72,5%	66,7%
1534 000 ha, 1980: 1 421 000 ha).	Bois. bruyères.	oruxelles Flandre	71,8%	11,2%
C'est bien sûr la région bruxelloise qui a connu la	lerres vaines	Wallonie	38,0%	32,2%
progression le plus spectaculaire de la superficie urba-	et vagues	Bruxelles	18,7%	12,2%
nisée (77% de la superficie de la région bruxelloise).	Superficie	Flandre	1,4%	14.1%
L'évolution du revenu cadastral constitue un autre élément de comparaison. En 1834(1), le revenu	urbanisėe (bâtie ou non)	Wallonie Bruxelles	0.7%	%6'9
•	Chemins et	Flandre	3,3%	%6'9
(1) Statistique territoriale du Royaume de la Belgique, 1839; Tableau représentant les principans récultos 2	cours d'eau	Bruxelles	4,6%	4,9%
The same of principals is causing on capasite.				

Tableau 10. — INDICES DE L'OCCUPATION DU SOL AU 1.1.1980 (1834 \pm 100) POUR LE ROYAUME ET LES RÉGIONS.

	Royaume	Région Flamande	Règion Wallonne	Region Bruxelloise
Terres labourables y compris les terres de culture maraîchère	69.41	70,75	68,71	14.10
Falures et pres	212,35	184,17	241,30	22,56
Vergers	103,44	136,84	79,55	34,69
Tomas	112,58	78,32	125,31	59,93
I chies values et vagues, oruyeres	26.59	31,92	22,26	2 329,24
Cours a cau et chemins	203,60	206,84	196,17	421,32
Autres superlicies non balles	907.74	764,46	1 192,26	17 362,42
Superiicies oalles	1 075.42	1 146,45	954,51	1 370,23
Jaidins et parcs	896,52	796,07	66'691 1	499,25
Total	19,61	100,23	106,53	99,92

centages représentent respectivement 3% et 97%; si jourd'hui qu'une source très médiocre de revenus cadastral de la superficie non bâtie atteignait 71%, celui de la superficie bâtie 29%. En 1980, ces pourla superficie non bâtie était encore - et de loin - la plus importante en 1834, elle ne constitue plus aupour l'Etat, du moins en chiffres relatifs.

5. Evaluation des données cadastrales

nées cadastrales, que la superficie agricole utilisée En fin de compte, on s'étonne, à analyse des donatteigne encore environ 1847 000 ha (61% de la superficie du pays). On est tenté de comparer ces chiffres avec ceux du recensement agricole du 15 mai 1980 qui donne une

superficie totale d'exploitation de 1 460 000 ha, dont environ 1 420 000 ha - soit 47% de la superficie du pays - sont des terres agricoles.

13% de superficie agricole de plus que le recensement Pour l'ensemble du pays le Cadastre mentionne agricole.

les relatives à l'utilisation du sol et les données du bles lorsqu'on connaît le but poursuivi par chacune La comparaison entre certaines données cadastrarecensement agricole fait donc apparaître des différences assez notables. Elles sont normales et explicade ces institutions et leur mode de collecte des données. Cette comparaison n'a donc que peu de sens. Le Cadastre poursuit un but fiscal et vise à foumir tion existante connue. Le propriétaire est tenu de communiquer les modifications éventuelles, relatives un aperçu de l'utilisation du sol, à partir d'une situa-



-16

à ces terrains, ce qu'il ne fait bien souvent pas, lorsqu'il n'y voit pas d'intérêt. Il s'ensuit que le Cadastre reflète une situation en quelque sorte dépassée de la superficie non bâtie. Ainsi, une parcelle de terrain ayant autrefois servi de pré est toujours considérée comme pré par le Cadastre, qu'elle fasse ou non encore partie, en tant que pré, d'une exploitation agricole, qu'elle ait été incorporée à un jardin, qu'elle serve de pâturage à un cheval de selle, ou qu'elle soit totalement laissée à l'abandon, et ce chaque fois pour sa superficie totale. Dans son ensemble, l'utilisation du sol selon le Cadastre, fournit un aspect paysagé traditionnel.

Le recensement de l'agriculture vise, par contre, à mesurer la superficie agricole productive et ce, dans un but non fiscal. Il est basé sur la déclaration annuelle des utilisateurs-agriculteurs. Un pré, par exemple n'est recensé que s'il fait réellement partie d'une exploitation agricole et uniquement pour la partie que le chef d'exploitation estime rentable d'un point de vue agricole.

Il va sans dire que dans de telles circonstances, on peut constater, particulièrement dans les régions urbanisées de notre pays, une différence sensible entre les deux sources en ce qui concerne l'utilisation du sol. Une même appellation ne recouvre, en effet, pas nécessairement le même contenu.

Toutefois, il est également évident que les écarts entre les deux sources sont tels qu'un complément d'enquête s'impose sur le plan local. Il serait dès lors hautement souhaitable qu'une enquête-pilote concernant les parcelles non bâties soit organisée dans un certain nombre de communes, afin de permettre la comparaison entre l'occupation du sol selon le Cadastre et son utilisation éventuellement agricole. Elle servirait notamment à vérifier le bien-fondé de l'opinion selon laquelle 5 à 10% de notre superficie utilisable pour l'agriculture n'est pour l'instant que peu ou pas utilisée à cet effet. On pourrait en même temp déterminer la relative sous-estimation dans le recensement agricole et évaluer le retard du Cadastre en ce qui concerne l'évolution réelle de l'utilisation du sol.

6. Commentaire des cartes (1)

Utilisation du sol en 1834 - (Cartes 1 à 5)

1. Terres labourables

Cette carte montre dans quelle mesure les terres disponibles en 1834 étaient encore utilisées comme

terres labourables (essentiellement céréales). Dans certains cantons, surtout dans la Hesbaye et dans le sud de la Flandre occidentale, les terres labourables dépassaient les 80% mais dans toute la Belgique centrale les 2/3 de la superficie étaient réservés aux cultures.

On a relevé des valeurs quelque peu inférieures, d'une part, en Flandre occidentale, où les prairies et les bois sont encore relativement importants, et d'autre part, dans le centre de la Flandre orientale et dans la zone périphérique aux Ardennes. Les proportions de terres labourables sont très peu élevées en Campine et dans les Ardennes où l'on rencontre de grandes étendues de bois et de terres vaines et vagues ainsi qu'une relative importance des prairies.

2. Pâtures et prés

Dans l'ensemble, les prairies sont encore assez limitées. Deux régions présentent une nette concentration: l'est de la province de Liège et la zone des Polders. Parmi les autres régions où les prairies présentent quelque importance, citons la zone située entre le plateau campinois et la Campine septentrionale, ainsi que certains cantons dans les deux Flandres.

Les prairies occupent 9% de la superficie du pays. La plus grande partie des Ardennes et la Campine septentrionale atteignent des valeurs supérieures, soit 15% — pourcentage assez modeste cependant.

3. Bois

Comme on pouvait s'y attendre, la superficie boisée la plus importante était, en 1834 située au sud du sillon Sambre-Meuse. C'est dans le sud des provinces du Hainaut et de Namur et en périphérie du Plateau ardennais, au Luxembourg, que l'on observe les valeurs les plus élevées. Des valeurs relativement importantes se présentent en Belgique centrale et septentrionale, dans la région boisée du Brabant méridional, dans le Hageland et au centre de la Flandre.

Sur le Plateau campinois et en Campine septentrionale, la superficie boisée est restreinte tandis qu'on remarque en Hesbaye et dans les Polders une absence presque totale de bois.

⁽¹⁾ Pour des raisons d'ordre technique l'unité de base correspond au canton en 1834 et à la commune en 1980. Les cartogrammes représentant un même emploi du sol sont repris l'un en face de l'autre pour faciliter la comparaison. Ceci explique certaines inversions dans la numérotation.

4. Terres vaines et vagues (y compris les terres essartées)

Il apparaît clairement que les terres vaines et vagues revêtaient une grande importance dans certaines régions de notre pays au début du 19^e siècle.

En Campine, ce sont surtout les cantons qui forment le Plateau campinois et la Campine septentrionale, qui présentent des valeurs élevées. Pourtant c'est en Ardennes que les terres vaines et vagues sont les plus répandues. Ces terres peuvent cependant être partiellement et temporairement liées à l'activité agricole par l'essartage qui y est pratiqué. Dans les cantons comprenant la bande côtière et les dunes, le pourcentage des terres vaines et vagues n'est pas non plus négligeable.

Utilisation du sol en 1980 (cartes 6 à 9)

Remarque générale

Les cartes de 1980, ayant été dressées au niveau des communes (596 communes), comptent environ trois fois le nombre d'unités spatiales que celles établies en 1834 sur la base des cantons cadastraux (210 cantons).

Il en résulte évidemment une image cartographique beaucoup plus fractionnée.

1. Terres labourables, y compris les terres de culture maraîchère

Par rapport à 1834, l'étendue des terres labourables a diminué, sauf dans quelques régions des Ardennes et de la Campine. Les terres labourables revêtent toujours une grande importance dans l'est du Brabant et en Hesbaye, où elle couvrent encore 2/3 de la superficie.

Les terres labourables occupent encore plus de la moitié de la superficie du centre et du sud-est de la Flandre, du sud de la Flandre orientale et du nordouest du Hainaut, des Polders et des zones limitrophes dans le nord de la Flandre orientale, ainsi que de quelques zones éparpillées, notamment le sudouest de la Campine.

C'est dans l'est de la province de Liège et le sud du Hainaut que les terres labourables sont les moins importantes, n'occupant que 10% du territoire, tandis qu'en Campine et dans les Ardennes, hormis quelques communes, elles ont une importance relativement faible.

5. Vergers

Les vergers n'occupent qu'un partie limitée de la superficie mais présentent néanmoins une belle répartition spatiale.

Ils sont presqu'absent des Ardennes et de la Campine mais très importants dans le pays de Herve et un peu moins étendus dans la région limitrophe de la Hesbaye — seules régions de l'est du pays où les vergers abondent.

Par contre, ils sont omniprésents à l'ouest de la ligne Anvers, Bruxelles, Charleroi et concentrés notamment dans le sud-ouest de la Flandre occidentale et dans le Pajottenland.

2. Prairies

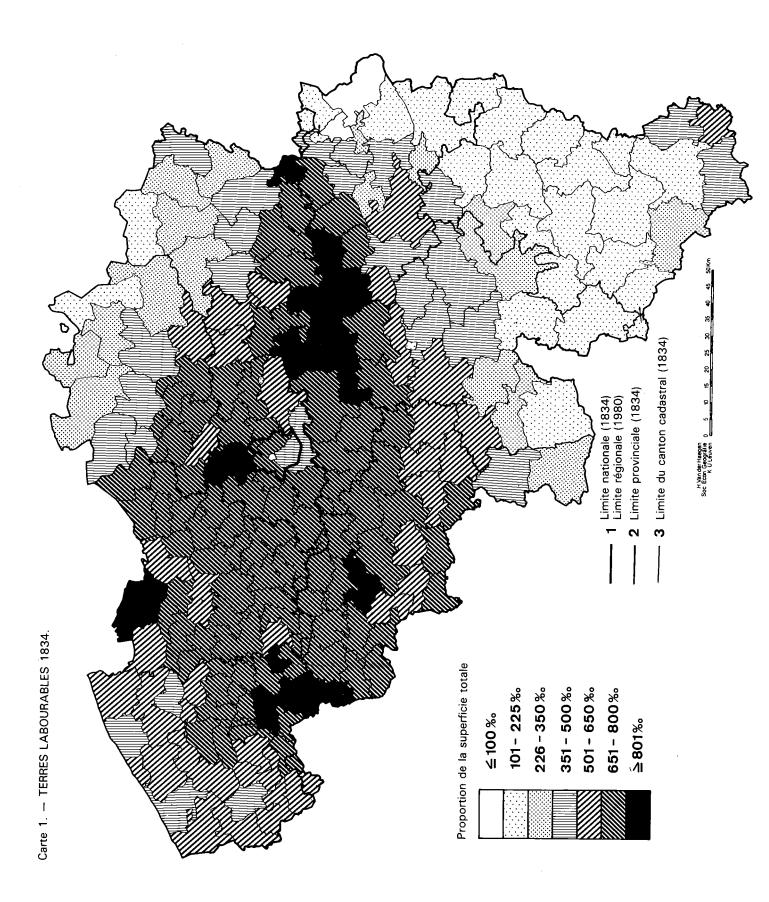
Les prés et pâtures sont devenus nettement plus importants qu'en 1834. En plus de la région centrale du Pays de Herve, les prairies couvrent maintenant de très grandes étendues dans tout l'ouest de la Flandre occidentale, le centre et le nord de la Campine, le sud-est de la Flandre et le nord du Hainaut, ainsi que dans un large couloir, englobant entre autres le Condroz, entre la frontière française et allemande. En Lorraine belge, les prairies et pâtures occupent également des superficies considérables.

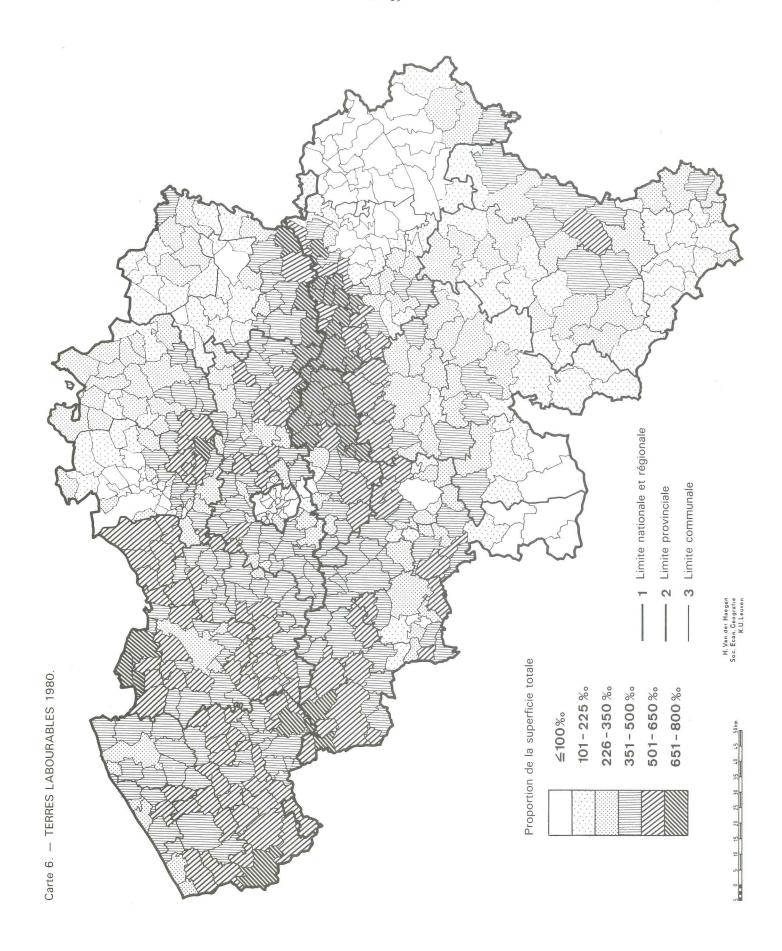
3. Bois

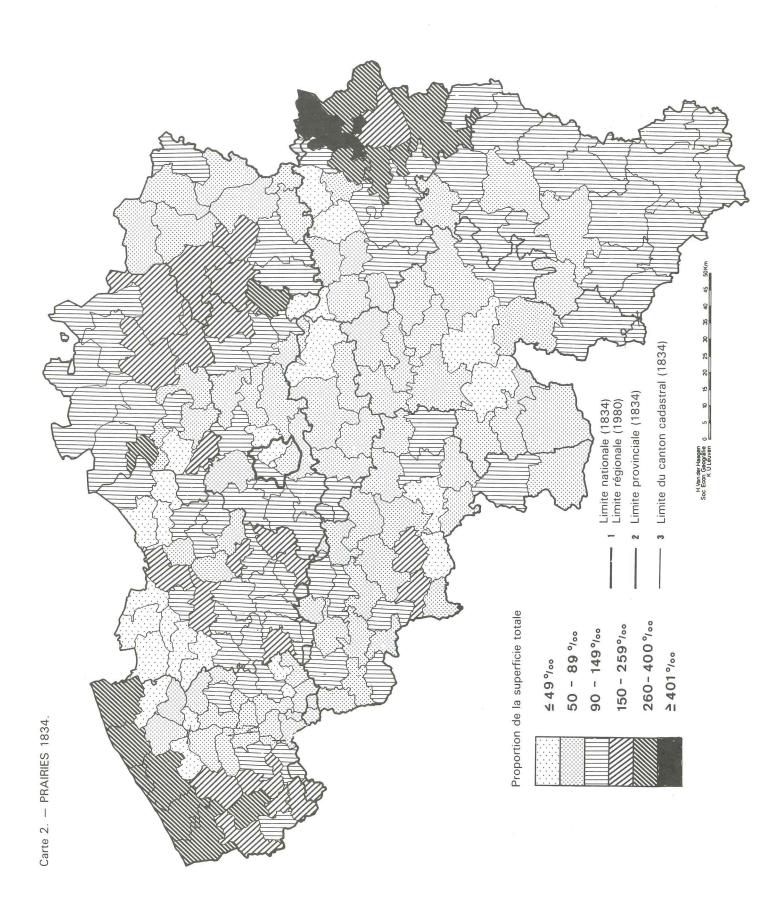
Dans l'ensemble, la superficie boisée s'est légèrement accrue, mais cet accroissement résulte d'un évolution régionale très divergente. Alors que les surfaces boisées ont diminué dans les deux Flandres, et dans toute la partie centrale de la Belgique, nous constatons un accroissement dans le centre et le nord de la Campine, et surtout dans toute la région au sud du sillon Sambre-Meuse où ils sont devenus déterminant pour le paysage.

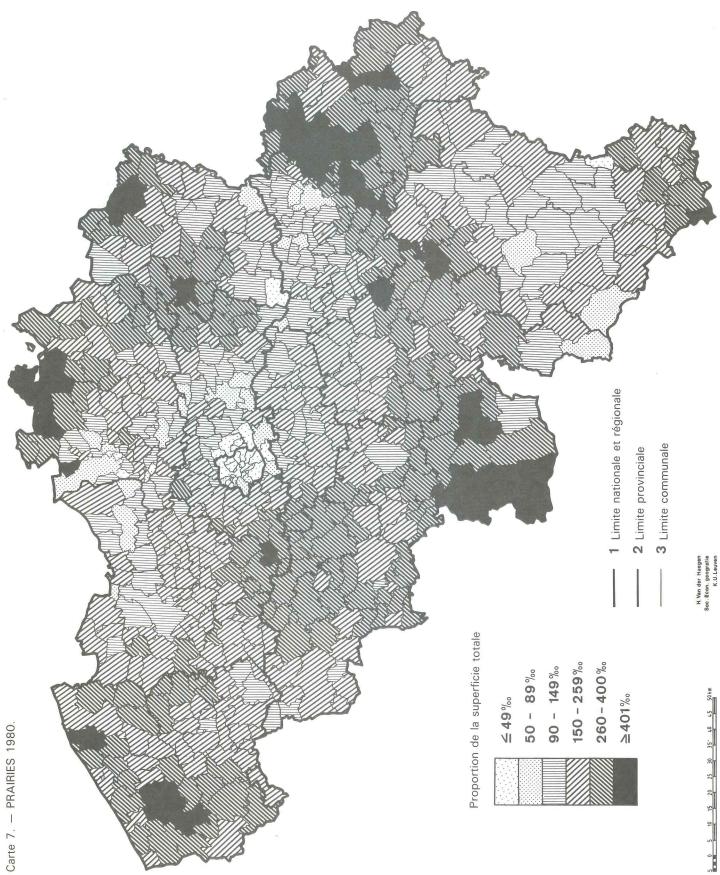
4. Terres vaines et vagues

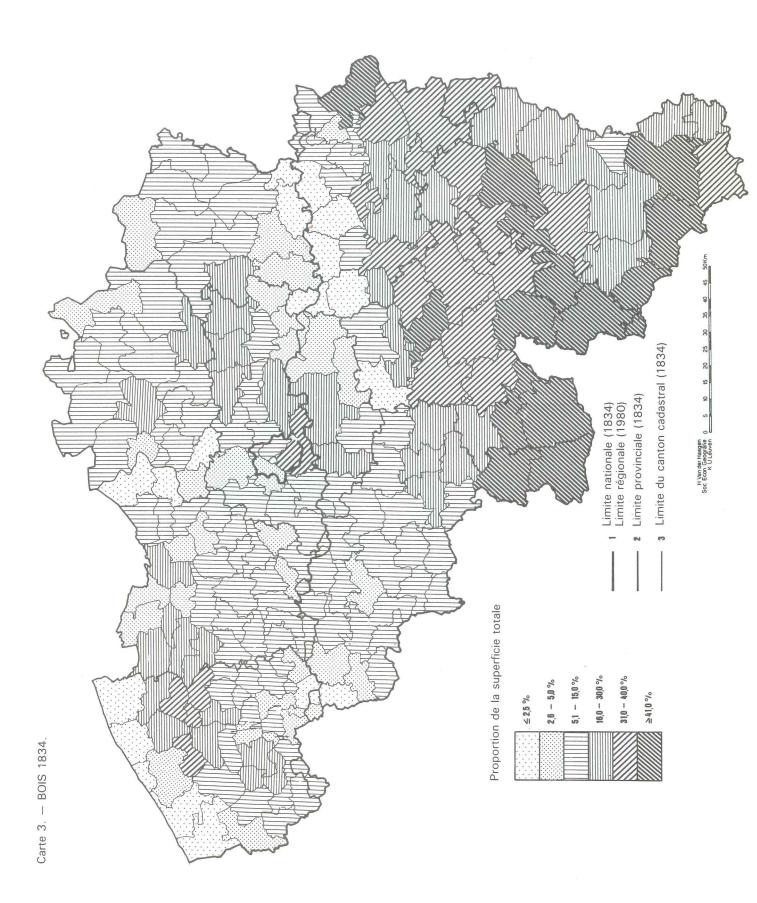
Les terres vaines et vagues sont très souvent en régression par rapport à 1834; cependant elles ont encore une certaine importance dans les Hautes Fagnes, sur le Plateau campinois, dans le nord de la Campine ainsi que dans ce qui reste des dunes le long du littoral.

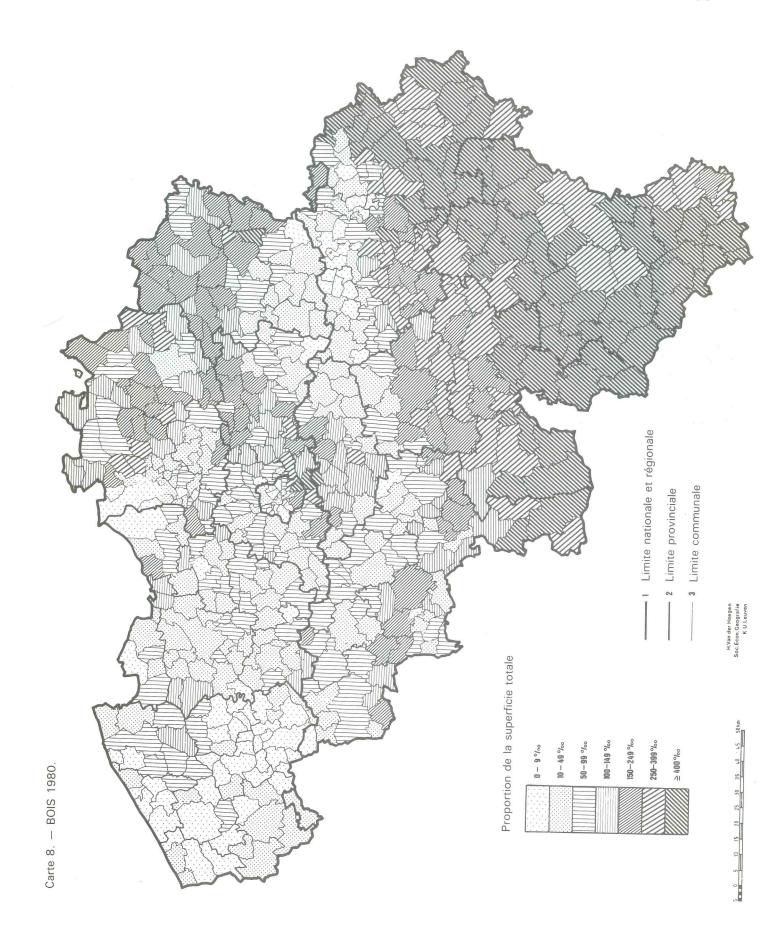


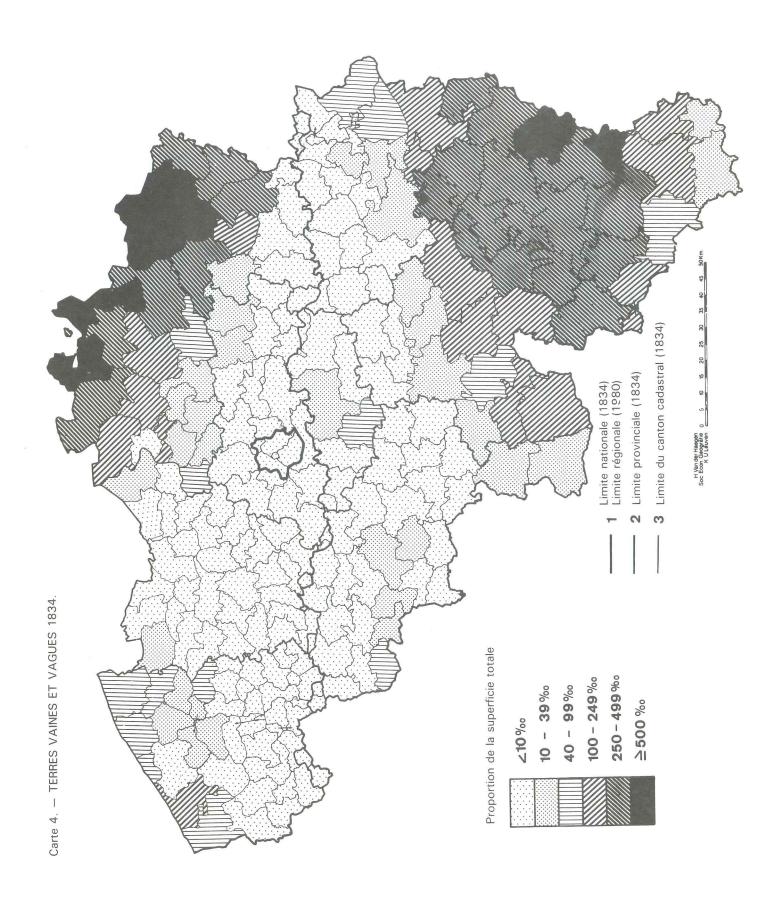


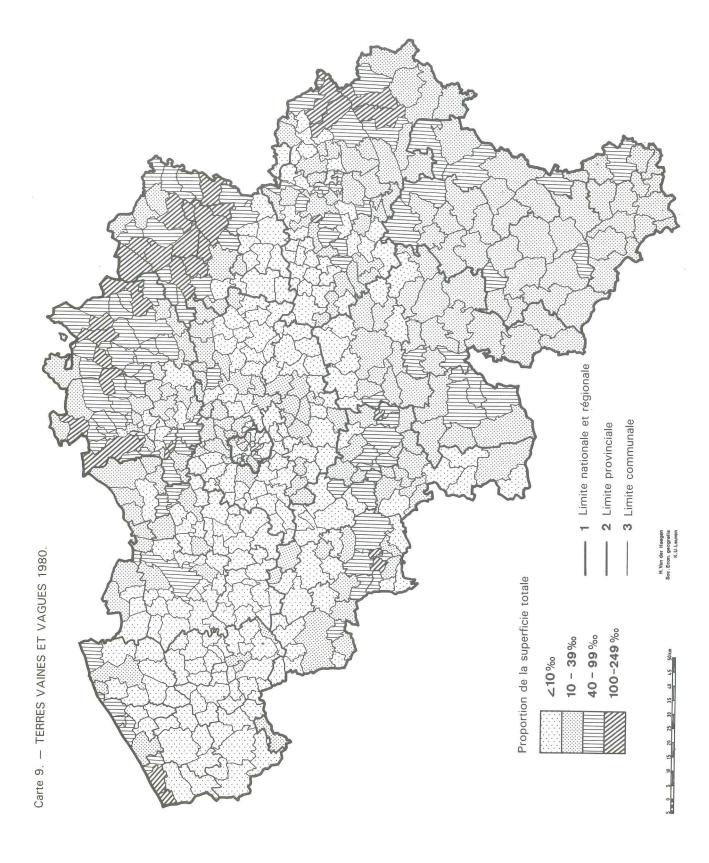


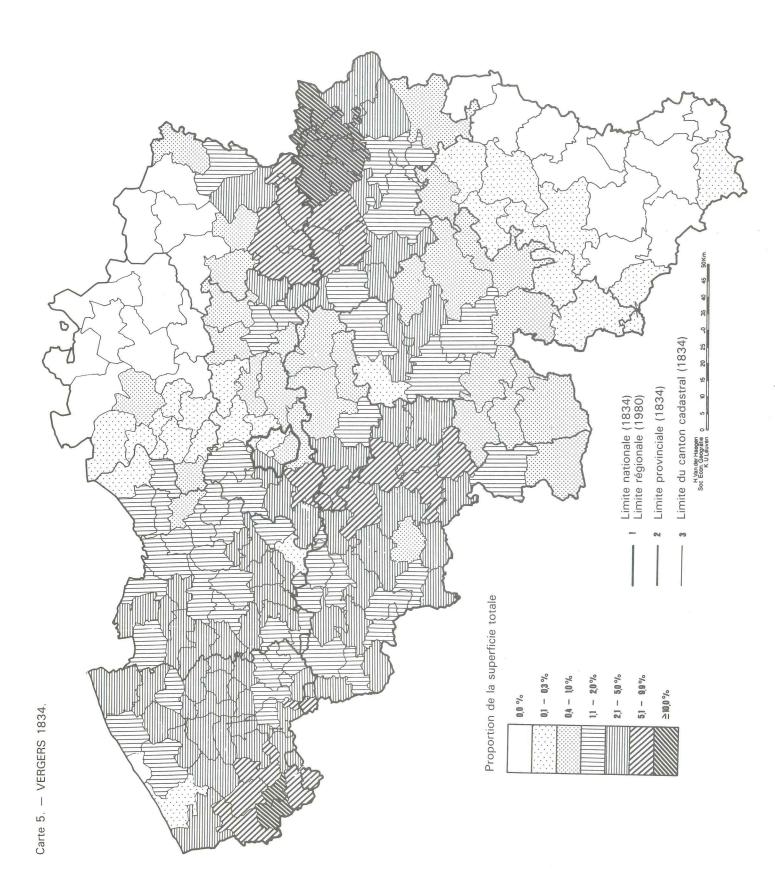












Annexe 1. — ROYAUME DE BELGIQUE OCCUPATION DU SOL — 1.1.1980

Code	Nombre de parcelles	Superficie imposable	Superficie non imposable	Superficie totale	Revenu cadastral	Revenu cadastral	Revenu cadastrai	% de la superficie
1/2	1	4		TO THE REAL PROPERTY.	titiposabie (r.)	exonere (F)	total	totale
	,	•	^	4+5	9	7	6+7	8
		ha a ca	ha a ca	ha a ca				
L.A.	1 969 807	1 029 898.14.97	13 953.71.14	1 043 851 86 11	082 203 611 6			
1.15.	1 096 107	601 954.54.82	7 609.77.15	609 564 31 97	000 100 211 2	1 069 840	2 113 577 520	342,036
j.	347 320	124 418.58.44	2 546.48.07	126 965 06 51	066 500 507 1	1 1/4 630	1 240 058 620	199,734
1.D.	530 170	36 561.45.75	1 580.27.60	38 141.73.35	106 446 100	015 751	150 913 160	41,602
T.	11 040	3 157 53.48	145.89.26	3 303.47.74	001 644 100	14156/0	107 864 770	12,497
I.F.	210 833	63 147.90.04	. 610.06.36	63 757.96 40	084 555 711	01181	7 540 550	1,082
l.G	533 648	596 518.94.87	13 040 35 60	606 659 003	1/6 355 /80	329 420	176 685 200	20,891
I.H	206 085	83 767.65.77	14 110.27 68	07 877 03 48	366 712 970	1119110	367 832 080	199,733
1.L	24 091	8 902.62.55	1 780 35 37	54.56.7.0.7.6 50.50.50.50.1	7 929 410	21 820	7 951 230	32,071
1J	5 758	3 576.28.85	1 369.18.80	4 045 47 65	086 977 87	2 050 060	30 276 440	4,155
l.K	24 127	7 813.76.71	2 163.58.54	26.75.050	7412960	908 170	8 321 130	1,620
1.L	102 364	10 672.77.32	2 300 60 09	17 072 741	4 202 340	59 470	4 261 810	3,269
I.M.	11 856	7 762.64.94	1 671 84 81	0 434 40 25	8 141 930	46 600	8 188 530	4,250
I.N.	191 170	18 488.04.05	340 93 73	07.44.45.7	248 498 195	1 133 740	249 631 935	3,091
1.0.	26 970	3 848.35.68	285.15.83	4 133 51	61 637 180	75 410	61 712 590	6,169
I.P.	24 169	1 575.73.83	13 418.98.02	14 994.71.85	39 015 840	4 544 950	452 984 659	1,354
1. Totaal	6 316 616					, i	00-01-01	4,715
	SIS SIS S	2 602 065.02.07	78 927.48.05	2 680 992.50.12	5 012 699 554	15 293 920	5 027 993 474	878,475
2.A.1	382 484	14.90.39	24.41	15.14.80	16 807 501 013	200 500 755		
2.A.2.	24 756	1 824.95.07	8.74.11	1 833.69.18	716 166 108 01	3/4 50/ 980	17 182 099 892	0,004
Z.B.	15 583	716.72.26	4.31.55	721.03.81	5 242 032 580	025 231 606	0	0,600
7.6	2 952 691	152 628.04.69	626.48.52	153 254.53.21	94 459 504 765	007 001 007	5 445 188 840	0,236
2.D.	162 590	2 901.84.92	98.92.61	3 000.77.53	1 716 135 618	015 677 9	915 919 125 69	50.216
2 E	79 227	3 192.00.41	69.29.96	3 261.30.57	304 565 574	1 033 290	377 508 178	0,983
:	21 332	2 679.31.74	28.02.84	2 707.34.58	207 471 250	386 440	207 857 600	1,068
2 H.	33 098	22 327.87.47	616.09.40	22 943.96.87	20 973 608 153	1 792 518 440	22 766 126 593	7 5 1 8
2.1.	04.5	3 988.04.99	269.31.95	4 257.36.94	3 106 486 547	40 035 880	3 146 522 427	395.1
2.J.	2 494	480.55.65	68.29.68	554.85.33	3 785 689 060	28 341 630	3 814 030 690	0.181
	52 406	3 401 75.00	3.87.40	277.79.46	506 437 610	0 1 6 8 8 0 0	512 604 410	160'0
2.L.	5 100 6 043	5 401.70.90	175.49.64	3 577.20.54	5 505 890 328	48 661 452	5 554 551 780	1,172
2.M.	29 527	302 64.17	0.00.00	1 907.71.31	48 949 220	3 965 460	52 914 680	0,625
2.N.	4 046	1 250.27 83	770 20 61	1.241.80.17	323 149 295	3 7 10 160	326 859 455	0,406
2.0.	15214	2 379.64.72	10:02:01	2 029.46.44 cr cc 002 3	224 876 100	910 894 763	1 135 770 863	0,664
2.P.	18 211	656.90.87	716.64.89	77 65 575 1	319 219 640	1 604 336 040	1 923 555 680	1,769
2.Q.	52 918	5 002.03.69	175.61.31	01.75.57	06/ 622 06	066 5/6 505	540 197 740	0,450
2.R.	2311	406.69.31	144.99.61	551.68.92	163 477 460	114 431 710	1 180 780 510	1,893
25.	17 234	852.12.35	38.45.94	890.58.30	9 897 758	009 706 0	090 080 071	0,180
7.1.	566	4.86.21	52.21	5.38.42	12 970 980	0161	12 972 890	167'0
2. Total	3 937 859	205 354.98,25	10 228.22.00	215 583.20.26	154 870 576 307	2 550 550		
3 Total non normalise					170 040 040 FCA	65/ 567 715 0	161 332 760 156	70,639
5. 1 Otal floir mornialise	2.232	286.71.88	56.08.27	342.80.15	102 993 100	6 364 990	109 358 090	0,112
4. Total cadastre	9 255 606	2 807 706.72.21	89 211.73.32	2 896 918.50.53	159 936 219 051	6 533 892 669	166 470 111 720	949,227
5. Total non cadastré	i	1	1	154 952.05.94				22.03
6 Total Belgione	707 110 0						1	20,772
	9 255 606	2 807 706.72.21	89 211.73.32	3 051 870.56.47	159 936 219 051	6 533 892 669	166 470 111 720	1 000,000

(29)

Annexe 2. – UTILISATION DU SOL D'APRÈS LA CADASTRE 1834-1845

PROVINCES	Terres	Jardins et terrains légumiers	Jardins et terrains d'agrément	Pépinières et terrains plantés	Press	Vergers	Houblon- nières	Vignes	Pâtures
1	2	3	4	5	9	7	8	6	10
	ha a ca	ha a ca	ha a ca	ha a ca	ha a ca	ha a ca	ha a ca	ha a ca	ha a ca
Anvers	118 413.58.64	4 784.56.38	998.35.46	448.33.37	22 716.07.08	289.28.55	ŀ	ı	12 184.49.10
Brabant	227 932.64.14	6 070.96.06	1 478.24.08	132.03.44	22 723.99.32	5 464.80.59	428.21.30	29.56.00	7 603.81.99
Flandre Occidentale	199 114.08.91	4 904.06.82	391.30.78	20.99.37	18 047.29.22	11.177.11.17	ı	1	37 284.41.79
Flandre Orientale	209 625.23.29	5 089.06.01	899.94.77	1 107.62.15	21 400.62.69	5 665.49.27	39.81.90	13.43.90	7 860.03.78
Hainaut	236 422.58.11	6 065.45.32	746.56.00	1 057.86.76	28 612.88.63	13 093.14.53	567.88.88	ı	6 549.57.95
Liège	130 619.76.08	4 410.38.27	446.94.63	157.00.54	34 289.97.39	16 190.02.08	221.16.19	183.99.00	23 413.39.70
Limbourg	98 515.38.01	1 755.89.72	340.28.82	116.12.43	26 984.82.03	5 554.49.48	I	1	1 703.25.73
Luxembourg	97 793.59.50	2 045.44.84	18.30.53	ı	40 463.54.70	446.13.86	1.59.28	1	8 437.05.35
Namur	145 226.23.16	3 638.02.23	349.18.60	1 756.58.23	24 384.05.55	3 757.47.64	5.21.13	2.04.30	2 186.71.71
•									
Totaux	1 463 663.09.84	38 763.85.65	5 669.13.67	4 796.56.29	239 623.26.61	61 637.97.17	1 263.88.68	229.03.20	107 222.77.10
(1) Andre 1924 new to mentioner Anne Britan States and an oriented Himsel Sides of Name - Annés 1845 neut le l'inferite de l'intembute	Door Anger Broke	t Floridae occide	atole Handre	orientale Hai	oo to age I tues	I Année 1	45 nour le Lin	nhours et le l	uxemponie

(1) Année 1834, pour les provinces : Anvers, Brabant, Flandre occidentale, Flandre orientale, Hainaut, Liège et Namur. - Année 1845, pour le Limbourg et le Luxembourg.

Annexe 3. — L'UTILISATION DU SOL DES TERRITOIRES ANNEXÉS À NOTRE PAYS APRÈS LA PREMIÈRE GUERRE (DONNÉES 1980)

	Superficie	ficie
	Absolue (ares)	%
Terres labourables y compris les terres de culture maraîchère	1 609 998	15,32
Prairies	3 083 722	29,34
Vergers	576	0,01
Bois	4 174 443	39,72
Terres vaines et vagues, bruyères	608 350	5,79
Cours d'eau et chemins	529 089	5,04
Autres superficies non bâties	274 142	2,59
Superficies bâties	204 591	1,95
Jardins et parcs	24 290	0,23
Total	10 509 201	100,00

RÉCAPITULATION PAR PROVINCES, DE LA STATISTIQUE TERRITORIALE DE LA BELGIQUE, ÉTABLIE D'APRÈS LES ÉLÉMENTS EXISTANTS A L'ÉPOQUE OU LES OPÉRATIONS CADASTRALES ONT ÉTÉ TERMINÉES (1)

Contenance des propriétés

Nombre	de parcelles			2		406 587	581 581	657 282	6	640 767	689 313	562 600	464 604	847 285	486 247		5 488 348
Non	de propriè- taires			¥		56 233	130 561	76 393	133 866		132 517	85 948	62 264	75 532	60 122		813 455 5 488 348
	Total		1	7		61 629	101 029	111 454	126 114			70 277	33 712	38 753	43 025	_	708 936
	ealtes que celles gnées ci-contre	sąp sąp	 ;	7		55	126	142	96			929	137	263	336		3 364 7
lés bálies	lises, chapelles, presbyrères	ąà	-	-		<u> </u>	886	574	706	=	_	36	252	832	822		6 810
Nombre de propriétés bâlies	sånilesb etnomi oildug soivros n	n é	5	3	;	9	<u></u>	426	365	ş	}	295	72	4	345		2 773
Nombre	riques et usines	Fat	36			<u> </u>	368	1 959	2 305	. 116		1221	954	1 085	171		4 309
	2nize3eM		78		5	<u> </u>	-	526	545	-		2	2	7.7	29		2 384 14 309
	enos et bāsimens aoiszidss/b	iaM	22		8		767 1.6	107 728	121 997	118 255		00 00	31 946	36 205	40 372		679 299
	Total		26		hb a ca 281101185	TC 39 CCE 8CF	15.00.224.040	323 448.76.41	299 787.43.90	372 205.76.95	10000	18:50:515:65	241 314,77,41	441 704.01.47	366 180.20.18		2 945 593.36.41 679 299
	Dunes el laistes de mer		22	١.	715.76.15			3 024.84.43	1	1	1		ı	1	ı		13 874.07.21 3 740.60.58
	Rivières et ruisseaux		24		3 027.48.01	804.22.00		756.66.82	2 436.01.54	720.95.52	2 023,10.42		789.50.43	1 658.40.69	1 657.71.78		13 874.07.21
	Rues, places publiques, grandes routes, canaus de	navigation	23	2	. 9	8 049.56.72		5 665.13.76	7 388.31.84	8 765.43.94	7 505,16,23	9001 FCE 9		7 696.13.19	7 523.35,16		65 703.87.28
	Cime- lières		22	2		72.24.04	9	96.40.87	81,21,13	70.24.05	41.42.96	37 13 66		28.31.95	28.81.67		493.14.44
	Fortifica- tions, champs d'exercice		17	5 4	253.79.05	ı	20 55 50	302.22.89	284.96.83	725.71.29	84.04.62	492 79.22		3.79.90	192.06.23		2 539.40.03
	Superficie des bátimens et cours		92	4 5	2 301,42,98	2 611.84.93	2 91 5 72 17	1777	3 960.55.38	3 261.22,39	1 657.41.46	1 090.58.25		1 002,49,33	1 277.03.57		20 078.30.46
	Bruyéres, fignes el errains vagues	٩	<u>×</u>	4 4	73 913.12.20	1 170,30.87	4 576.85.20		836.71.39	1 574.54.18	12 414.03.46	75 790.88.88		924.89.69	550.31.59		171 751.67.46
	Chantiers, quais, digues	=	2	2	411.38.62	1	1 044,33.83		846.85.14	142,47.44	1.74.83	ı		1	3.36.10		2 450.15.96
	Camè- res, houil- ières	-		ha 2	ı	11.26.40	ı		1	162.87.68	83.25.60	ı	-	1	25.54.49		282.94.17
	Alluvions	91		다 다 다	351.86.90	1	72,73.86		625.15.54	1	1	1	1		1		1 049 76,30 282.94,17 2 450,15.96
	Manais	22		n a	549.90.60	92.16.60	29.99.32	00 47 001	190.47.80	268.91.60	ı	ł	ı		106.38.10		1 237.84.02
	Etangs, réservoirs, mares	4		ha a	1 397.97.69	660.82.36	279.04.36	20 00 001	76700000	770,27.63	82.37.53	2 209.50.12	202.87.44		783.16.23		7 085.94.30
	Brous- sailler	()		e d	1 090.85.85	ı	1	08.0180		66.50.00	1 194.13.04	1 475.71.12	1 123.69.58	25.05.01	197.77		6 252,27,02
	Bois	12		8	12 012.40.74	42 985.85.53	33 545.50,84	30 137.04.83		60 810.02.64	54 299.75.84	18 140,29,44	143 355.34.84	125 S40.96 33			541 447.27.03
	Terrains essarics (pálures- saris)	=		<u> </u>		ı	ı			1 730.62.41	1		136 502,36.80	46 503.52,73			184 756.51.94

QUELQUES ÉTUDES PUBLIÉES ANTÉRIEUREMENT

— Tableau «Entrées-Sorties» de la Belgique pour 1959 (3 tomes), description générale de la méthode de calcul, demande finale au prix d'acquisition et investissements par branche d'activité, les coefficients techniques et la matrice inverse.

ÉTUDES STATISTIQUES (1)

- Nº 1 Analyse de la demande d'après les enquêtes sur les budgets des ménages effectuées en Belgique en 1948-1949 et 1956-1957.
- Nº 2 Croissance du revenu national de 1948 à 1959 et prévisions sur cette base pour les années à venir.
 - Les dépenses des ménages en combustibles solides, électricité et gaz de ville de 1948 à 1959.
 - Les élasticités de la demande des ménages en charbon, gaz et électricité aux prix et aux revenus d'après les séries chronologiques 1948-1959 — Prévisions relatives à la consommation des ménages en 1965.
- Nº 3 -- Sur quelques aspects de la précision d'estimations basées sur les enquêtes de budgets ménagers.
 - Répartition par province et par région linguistique du produit intérieur global et de la valeur ajoutée relative aux diverses branches d'activité.
- Nº 4 Les comptes nationaux de la Belgique 1953-1962.
- Nº 5 Enquête sur les budgets des ménages 1961 Description de la méthode Revenu, consommation et épargne de dix groupes sociaux.
- Nº 6 La valeur ajoutée par branche d'activité et par travailleur dans les différentes provinces et régions linguistiques de 1955 à 1959.
 - Evolution de la concentration industrielle, variation du rendement, des rémunérations, de la valeur ajoutée et des investissements avec la dimension des établissements industriels.
- Nº 7 Enquête sur les budgets des ménages 1961 Structure du budget selon les charges familiales et selon les régions linguistiques
 Etude du caractère représentatif de l'enquête sur les budgets des ménages.
- Nº 8 Les comptes nationaux de la Belgique 1953-1963 Principales caractéristiques de l'évolution.
- No 9 Enquête sur les budgets des ménages 1961 Structure du budget selon la classe d'importance des communes et selon la branche d'activité où le chef de ménage est occupé Structure du budget selon l'épargne positive ou négative des ménages.
- Nº 10 La révision 1964 de l'indice de la production industrielle.
 - Indice de la production de biens intermédiaires, de biens de consommation et de biens d'investissement.
 - Décomposition des séries chronologiques en leurs composantes suivant diverses méthodes Application à quelques séries belges.
- Nº 11 Les comptes nationaux de la Belgique 1953-1964 Le développement économique et social.
- Nº 12 Croissance économique des provinces et régions linguistiques 1955-1963.
- Nº 13 Les comptes nationaux de la Belgique 1953-1965.
- Nº 14 Situation actuelle de la statistique régionale.
 - Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions linguistiques.
 - Répartition régionale du revenu national en 1961.
 - Croissance économique des provinces et des régions linguistiques de 1962 à 1964.
- Nº 15 Emploi et rémunération du travail par branche d'activité industrielle dans les provinces et régions linguistiques de 1955 à 1964.
- Nº 16 Les comptes nationaux de la Belgique 1953-1966.
- Nº 17 Typologie des communes belges d'après le degré d'urbanisation au 31 décembre 1961.
 - Comparaison des enquêtes de 1961 et de 1963 sur les budgets des ménages d'ouvriers et d'employés.
- Nº 18 Répartition de la valeur ajoutée des différentes branches d'activité et du produit intérieur global par province et par région linguistique Années 1965 et 1966.
 - Les indices régionaux de la production industrielle (base 1964 = 100).
 - La réforme de l'indice des prix de détail.
- Nº 19 Les comptes nationaux de la Belgique 1963-1967.
- Nº 20 Les comptes nationaux de la Belgique 1965-1968.
- Nº 21 Les comptes nationaux de la Belgique 1953-1969.
- Nº 22 Tableau «Entrées-Sorties» de la Belgique pour 1965.
- Nº 23 Croissance économique des provinces et régions linguistiques de 1965 à 1968.
 - Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions linguistiques. Années 1966 à 1968.
- Nº 24 -- Vers un développement des comptes nationaux.
- Nº 25 Les comptes nationaux de la Belgique 1966-1970.
- Nº 26 Caractéristiques complémentaires de l'évolution économique selon les comptes nationaux 1963-1970.
 - Les investissements des producteurs-distributeurs d'électricité : tests des hypothèses de l'accélération et de la capacité.
- (1) Les numéros de l à 14 ont été édités sous le titre «Études Statistiques et Econométriques».

- Nº 27 La division des communes belges en secteurs statistiques.
 - Les investissements industriels des régions linguistiques de 1955 à 1969.
 - Tableau entrées-sorties 1965. Données complémentaires sur l'emploi par branche d'activité.
- Nº 28 Les comptes nationaux de la Belgique 1963-1971.
- Nº 29 Les loyers des logements en 1970 et 1971.
- Nº 30 Valeur ajoutée par travailleur dans l'industrie de 1953 à 1969.
 - Les investissements industriels des provinces de 1955 à 1969.
- Nº 31 Etude de quelques applications des équations de récurrence.
 - Caractéristiques complémentaires de l'évolution économique selon les comptes nationaux 1963-1971.
- Nº 32 Ajustements makehamiens, optimaux au sens des moindres carrés, d'une table de mortalité sur une intervalle d'âge déterminé.
 - Croissance économique des provinces et régions linguistiques de 1966 à 1971. Valeur ajoutée et produit global par branche d'activité et région géographique.
- Nº 33 Les comptes nationaux de la Belgique 1965-1972.
- Nº 34 Comptes nationaux de la Belgique. Estimations en prix de 1970 pour la période 1953-1964.
 - Caractéristiques complémentaires de l'évolution économique selon les comptes nationaux 1965-1972.
- Nº 35 Tables de mortalité 1968-1972.
 - A propos d'ajustements makehamiens d'une table de mortalité.
- Nº 36 Les comptes nationaux de la Belgique 1966-1973.
- Nº 37 L'industrie céramique de 1957 à 1972.
 - Les carrières et leurs industries connexes de 1955 à 1972.
 - L'industrie de la terre cuite de 1955 à 1972.
 - Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions linguistiques en 1969 et 1970.
- Nº 38 Enquête sur les budgets des ménages 1973-1974 (I).
- Nº 39 Analyse des éléments actuariels résultant des tables de mortalité ajustées HS (1968-1972), HD (1968-1972) et HFR (1968-1972).
 - Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions linguistiques en 1971. Livraisons à l'étranger par branche d'activité et par région linguistique.
- Nº 40 Les comptes nationaux de la Belgique 1966-1974.
- Nº 41 Enquête sur les budgets des ménages 1973-1974 (II).
- Nº 42 Tables de mortalité par régions linguistiques et pour la période 1968-1972.
 - Quelques données de base sur l'évolution démographique de la Belgique et de ses régions.
 - Le loyer des logements en 1973.
- Nº 43 Caractéristiques complémentaires de l'évolution économique selon les comptes nationaux 1966-1974.
 - Croissance économique des provinces et régions linguistiques de 1970 à 1974. Valeur ajoutée et produit global par branche d'activité et région géographique.
 - Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions linguistiques en 1972. Livraisons à l'étranger par branche d'activité industrielle et par région linguistique.
 - Les investissements industriels des provinces et des régions linguistiques de 1970 à 1974.
- No 44 Le chiffre d'affaires des entreprises et leurs achats de biens d'investissement depuis le 1^{er} janvier 1971, sur base des déclarations à la taxe sur la valeur ajoutée.
- Nº 45 Les comptes nationaux de la Belgique 1966-1975.
- Nº 46 Enquête sur les budgets des ménages 1973-1974 (III).
- Nº 47 Estimations de la population 1976-1985 pour le Royaume et ses régions.
 - Tables de mortalité par état matrimonial pour la période 1968-1973.
- Nº 48 Caractéristiques complémentaires de l'évolution économique selon les comptes nationaux 1966-1975.
 - Comparaison de diverses mesures de la concentration dans les secteurs industriels en Belgique.
 - Taux de variation moyen d'une série chronologique sur un intervalle de temps donné Taux idéal de Pesek Application à la croissance économique et aux investissements industriels des régions linguistiques et du Royaume de 1970 à 1974.
- Nº 49 Tableau «Entrées-Sorties» de la Belgique pour 1970.
- Nº 50 Enquête sur les budgets des ménages 1973-1974 (IV).
 - Enquête sur les budgets des ménages d'indépendants 1973-1974.
- Nº 51 Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions linguistiques en 1973. Livraisons à l'étranger par branche d'activité industrielle et par région linguistique.
 - Typologie des communes belges d'après le degré d'urbanisation au 31 décembre 1970.
 - Réflexions sur l'emploi optimal des agents chargés des contrôles des recensements agricoles et horticoles en Belgique.
 - La répartition des revenus personnels en Belgique: analyse statique.
 - Les budgets communaux 1972-1975.
- Nº 52 Les comptes nationaux de la Belgique 1967-1976.
 - Caractéristiques complémentaires de l'évolution économique selon les comptes nationaux 1967-1976.
- Nº 53 Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions en 1974. Livraisons à l'étranger par branche d'activité industrielle et par région
 - Concentration industrielle en economie ouverte : le cas de la Belgique
- Nº 54 Les comptes nationaux de la Belgique 1968-1977.
- Nº 55 Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions en 1975. Livraisons à l'étranger par branche d'activité industrielle et par région.
 - Croissance économique des provinces et régions de 1970 à 1976. Valeur ajoutée et produit global par branche d'activité et région géographique.

- Nº 56 Les régions urbaines belges.
 - Caractéristiques complémentaires de l'évolution économique selon les comptes nationaux 1968-1977.
 - Les comptes sociaux européens.
- No 57 Les comptes nationaux de la Belgique 1970-1978.
- Nº 58 Statistiques au service des entreprises Description et méthodologie.
- Nº 59 Nouvelles perspectives de population (1976-2000) pour la Belgique, ses régions et ses anondissements.
- Nº 60 Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions en 1976. Livraison à l'étranger par branche d'activité industrielle et par région.
 - Croissance économique des provinces et régions Année 1977. Valeur ajoutée et produit global par branche d'activité et par région géographique.
- Nº 61 Les comptes nationaux de la Belgique 1970-1979.
- Nº 62 Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions en 1977. Livraison à l'étranger par branche d'activité industrielle et par région.
 - Caractéristiques complémentaires de l'évolution économique selon les comptes nationaux 1970-1979.
- Nº 63 Neuf cent mille étrangers en Belgique. Reflet de la récente évolution socio-économique et de la situation géographique du pays.
 - Dispersion et relations de niveau élementaire des noyaux d'habitat en Belgique. Situation en 1980 (avec carte hors texte).
- Nº 64 Les comptes nationaux de la Belgique 1970-1980